



**PLAN D'ACTION
POUR LA
RÉCUPÉRATION
DES TEXTILES
2025-2029**

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

- Ennouri Triki, chargé de projets PGMR, Service de l'eau et des matières résiduelles, Ville de Gatineau

Comité de révision

- Annie-France Major, responsable PGMR, Service de l'eau et des matières résiduelles, Ville de Gatineau
- Christelle Honnet, chargée de projets PGMR, Service de l'eau et des matières résiduelles, Ville de Gatineau
- Bruno Desautels, chef de division - Gestion des matières résiduelles, Service de l'eau et des matières résiduelles, Ville de Gatineau

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	1
LEXIQUE	2
Introduction et mise en contexte	4
1. Portrait et diagnostic de la récupération des textiles à Gatineau	5
1.1. État des lieux des infrastructures et services de gestion des textiles à Gatineau	5
1.1.1. Écocentres municipaux	5
1.1.2. Comptoirs de dons	6
1.1.3. Friperies privées	7
1.1.4. Boîtes de dons autorisées	8
1.1.5. Autres services	9
1.2. Points d'apport volontaire (PAV) des textiles à Gatineau	10
1.2.1. Localisation des points d'apport volontaire destinés aux textiles	10
1.2.2. Taux de points d'apport volontaire.....	11
1.3. Données sur l'élimination et la gestion des textiles à Gatineau	12
1.4. Comportements des citoyens	13
1.5. Points saillants	14
1.6. Actions municipales engagées	15
2. Collecte d'informations	16
2.1. Modèles de récupération des textiles : exemples de bonnes pratiques dans diverses villes et régions.....	16
2.2. Taux annuels de récupération	22
2.3. Points saillants	22
2.4. Évaluation comparative des modèles de récupération de textiles.....	23
2.5. Concertation pour la récupération des textiles à Gatineau.....	24
3. Objectifs du plan d'action de récupération des textiles d'ici 2029.....	26
4. Plan d'action 2025-2029	27
5. Ressources	43
6. Conclusion.....	44
REFERENCES.....	45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comptoirs de dons à Gatineau	6
Tableau 2 : Friperies privées à Gatineau	7
Tableau 3 : Boîtes de dons autorisées à Gatineau	8
Tableau 4 : Habitudes des Gatinois en matière de dons des textiles.....	13
Tableau 5 : Comportement d’achat de textiles des citoyens de Gatineau.....	14
Tableau 6 : Taux annuels de récupération des textiles par ville ou partenaire, calculés en fonction du modèle de collecte appliqué.....	22
Tableau 7 : Comparaison des forces et faiblesses des modèles de récupération des textiles	23
Tableau 8 : Ressources pour la mise en œuvre du plan d’action pour la récupération des textiles (2025-2029)....	43

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Récupération des textiles et articles en bon état à l'écocentre de Hull	5
Figure 2 : Boîte de dons autorisée, Tri-Outaouais.....	8
Figure 3 : Répartition des points d'apport volontaire dans les cinq secteurs de Gatineau	10
Figure 4 : Localisation des points d'apport volontaire à Gatineau (PAV à Gatineau).....	11
Figure 5 : Taux de points d'apport volontaire par secteur (en nombre d'habitants)	12
Figure 6 : Évolution du tonnage de textiles dans les déchets résidentiels à Gatineau.....	13

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CERIEC	Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire
FCM	Fédération canadienne des municipalités
GES	Gaz à effet de serre
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
OBNL	Organismes à but non lucratif
PAV	Point d'apport volontaire
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PQGMR	Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Services municipaux de la Ville de Gatineau

BDE	Bureau du développement économique
SACL	Service des arts, de la culture et des lettres
SAJ	Service des affaires juridiques
SAR	Service de l'approvisionnement responsable
SCOM	Service des communications
SEMR	Service de l'eau et des matières résiduelles
SF	Service des finances
SIC	Service de l'interaction citoyenne
SLSDC	Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
STP	Service des travaux publics
SUDD	Service de l'urbanisme et du développement durable

LEXIQUE

3RV-E

Acronyme résumant la hiérarchie des modes de gestion des matières résiduelles à préconiser. Du niveau de priorité le plus élevé au plus faible, il s'agit de « Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination ».

Centre de tri

Lieu de traitement de matières recyclables, triées ou non à la source, où l'on effectue le tri, et en général la préparation des matières recyclables ou des résidus de CRD ramassés, en vue de leur récupération ou de leur revente comme matières secondaires.

Collecte

Ensemble des opérations consistant à collecter les matières résiduelles et à les acheminer vers un lieu de dépôt soit de transbordement, de tri, de traitement ou de disposition.

Déchet

Résidu destiné à l'élimination pour lequel aucun programme de récupération n'est actuellement disponible

Écocentre

Site approuvé par la Ville pour déposer, trier et récupérer les résidus de construction, les résidus domestiques dangereux, les produits électroniques, certains encombrants et les surplus de matières recyclables et de matières compostables.

Écocentre de l'Aéroparc

Écocentre municipal situé au 26, rue Pierre-Ménard, secteur Gatineau.

Écocentre de Hull

Écocentre municipal situé au 860, boulevard de la Carrière, secteur Hull.

Élimination

Disposition de matières résiduelles dans un lieu d'élimination au sens du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination. À Gatineau, le mode d'élimination est l'enfouissement.

Matière recyclable

Toute matière résiduelle admissible au programme municipal de collecte des matières recyclables (collecte sélective). De façon non limitative, ces matières comprennent les contenants, emballages et imprimés faits de papier et carton, de plastique, de verre et de métal.

Matière résiduelle

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur ou propriétaire destine à l'abandon.

Récupération

Action de collecter des matières résiduelles sur le lieu où elles sont générées et de les acheminer vers une installation telle un centre de tri, un centre de transfert ou un lieu d'élimination. Il ne s'agit pas d'une activité de recyclage ou de valorisation des matières résiduelles.

Recyclage

Série d'opérations menant à la réintroduction d'une matière résiduelle dans un processus de fabrication ou de transformation menant à un produit de même nature, en remplacement d'une matière vierge.

Réduction à la source

Tout moyen permettant de prévenir ou de réduire la génération de matières résiduelles.

Réemploi

Utilisation répétée d'une matière résiduelle dans une application semblable, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

Valorisation

Toute opération visant, par le réemploi, le recyclage, le traitement biologique, dont le compostage et la biométhanisation, l'épandage sur le sol, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.

Textile

Article principalement conçu de fibres synthétiques, artificielles ou naturelles, notamment les vêtements, chaussures, linge de maison (ex. literie, rideaux, linges de cuisine, etc.) et accessoires (sacs, chapeaux, gants, ceintures, etc.).

Traitement

Série d'opérations désignant les activités de tri, nettoyage, réparation, revente et redistribution des textiles usagés pour réduire les déchets et favoriser leur réutilisation.

Surplus

Un surplus de textiles désigne l'excédent de textiles invendus ou inutilisés provenant de différentes sources, principalement les comptoirs de dons et les friperies. Ces textiles peuvent être réutilisés, recyclés, exportés ou éliminés.

Introduction et mise en contexte

Les textiles sont présents dans tous les aspects de notre vie quotidienne, façonnant entre autres nos vêtements, nos accessoires, nos meubles et nos équipements. Cependant, leur production et leur consommation ont des impacts significatifs sur l'environnement, générant des défis croissants en matière de durabilité et de recyclabilité.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le secteur textile est le deuxième plus polluant au monde, générant entre 3 et 10 % des émissions mondiales de carbone, juste après l'industrie pétrochimique (Marie, 2020). À l'échelle mondiale, la production de textiles a connu une croissance spectaculaire au cours des dernières décennies, largement stimulée par l'essor du phénomène de la mode éphémère (*fast-fashion*). Cette tendance encourage une consommation de vêtements de faible qualité et à bas prix, entraînant une surproduction de vêtements, totalisant 87,6 millions de tonnes en 2022 (Delestre, 2024). Environ 73 % de ces textiles sont directement éliminés, soit l'équivalent d'un camion de textiles enfoui ou incinéré dans le monde chaque seconde, alors même que 95 % d'entre eux pourraient être réutilisés ou recyclés (Fondation Ellen MacArthur, 2017), illustrant ainsi l'ampleur du problème de gestion des textiles en fin de vie.

En 2020, le Canada s'est classé au cinquième rang mondial en tant qu'importateur de vêtements (FashionUnited, 2024). Cette position souligne l'ampleur de la consommation de textiles dans le pays et les défis associés à la gestion des textiles en fin de vie dans les différentes provinces et territoires canadiens. Au Québec, les données démontrent une augmentation de plus de 80 % de la quantité de textiles éliminés au cours de la dernière décennie, atteignant 292 000 tonnes en 2021, dont 186 000 tonnes proviennent des collectes municipales (RECYC-QUÉBEC, 2023).

La Ville de Gatineau constate des défis quant à la problématique de la gestion des textiles issus du secteur résidentiel. En effet, selon les études de caractérisation effectuées au fil des ans à Gatineau, le volume de textiles dans les déchets résidentiels a considérablement augmenté, passant de 1 500 tonnes en 2013 à 8 000 tonnes en 2022 (Ville de Gatineau, 2023).

Le Québec s'est engagé dans une démarche de développement durable en adoptant des politiques telles que la [Politique québécoise de gestion des matières résiduelles](#) (PQGMR), visant à réduire les déchets au minimum. Son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime (Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2011). En 2023, la Ville a adopté son troisième PGMR 2023-2029, en adhérant aux principes de l'économie circulaire, des 3RV-E (réduction à la source, réemploi, récupération, valorisation et élimination) et aux objectifs de la PQGMR. Qui plus est, la Ville s'est doté d'un objectif spécifique aux textiles, soit détourner de l'élimination 75 % des textiles résidentiels générés d'ici 2029. Cela représente 6 500 tonnes à détourner (selon les données de 2022), en mettant l'accent sur la réduction et le réemploi. Dans cette optique, le présent document vise à présenter une analyse approfondie de la situation actuelle de la récupération des textiles à Gatineau, comprenant une contextualisation, un état des lieux, un diagnostic détaillé et une collecte d'informations. Des données ont été compilées pour alimenter cette analyse et ont permis de cibler les principaux enjeux et contraintes à Gatineau. Enfin, des objectifs et des cibles ont été identifiées et ont guidé l'élaboration d'un plan d'action qui vise à (i) renforcer la récupération des textiles à Gatineau et (ii) favoriser la circularité textile dans la région. Une série de huit actions est ainsi détaillée et présentée dans la section n°4, en tenant compte des défis propres à Gatineau et des initiatives déjà mises en place ou envisagées dans la région.

1. Portrait et diagnostic de la récupération des textiles à Gatineau

1.1. État des lieux des infrastructures et services de gestion des textiles à Gatineau

À Gatineau, un ensemble varié d'infrastructures et de services est déjà en place pour faciliter la gestion des textiles de seconde main, notamment des écocentres municipaux, des comptoirs de dons, des friperies et des boîtes de dons. Ces installations permettent aux citoyens de la ville de Gatineau de participer à la réduction des déchets en donnant, achetant ou échangeant des textiles usagés. Cependant, malgré cette diversité d'installations et de services à Gatineau, plusieurs défis demeurent et nécessitent des actions afin d'optimiser la gestion des textiles dans la ville.

1.1.1. Écocentres municipaux

La Ville de Gatineau dispose de deux écocentres municipaux qui contribuent à une gestion améliorée des matières résiduelles (Figure 1) :

- L'écocentre de Hull (860, boulevard de la Carrière, secteur Hull) qui a été inauguré en 2009 ;
- L'écocentre de l'Aéroparc (26, rue Pierre-Ménard, secteur Gatineau) en opération depuis 2013.

Bien que ces installations sont principalement destinées aux matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), aux résidus domestiques dangereux (RDD) et aux matières encombrantes, la Ville y accepte également des textiles en bon état destinés à être réutilisés. Depuis 2014, les écocentres étaient équipés de deux boîtes de dons, gérées par l'organisme à but non lucratif Tri-Outaouais. Depuis juin 2024, ces boîtes ont été remplacées par deux cabanons dédiés au réemploi de textiles et articles en bon état.



Figure 1 : Récupération des textiles et articles en bon état à l'écocentre de Hull

Malgré ces deux infrastructures, il est important de noter que la majorité de la population des ex-villes d'Aylmer, de Buckingham et de Masson se trouve à une distance de plus de 15 kilomètres de l'écocentre le plus près, distance à partir de laquelle les citoyens sont considérés moins enclins à utiliser les services d'écocentres (Chamard Stratégies environnementales, 2019). Pour adresser cette problématique d'accessibilité aux écocentres, un troisième écocentre municipal est prévu en 2028 dans le secteur Aylmer, afin de mieux desservir la population de l'Ouest de la ville. Le PGMR 2023-2029 prévoit également étudier la possibilité d'offrir des services d'écocentres aux citoyens des secteurs Buckingham et Masson-Angers (Ville de Gatineau, 2023). Il est également à noter que la Ville de Gati-

neau organise chaque année des écocentres mobiles. En 2024, trois écocentres mobiles sont prévus dans les secteurs d'Aylmer et deux dans le secteur de Buckingham. Ces écocentres mobiles acceptent le dépôt de plusieurs matières, y compris les textiles.

1.1.2. Comptoirs de dons

Les comptoirs de dons opérés par des organismes à but non lucratif (OBNL), jouent un rôle important dans la récupération, la réparation et la revente des textiles d'occasion à des tarifs abordables. En plus de promouvoir la réduction et le réemploi, les comptoirs de dons ont souvent une dimension sociale, favorisant l'insertion sociale, la solidarité et l'inclusion au sein de la communauté. Leur mission va au-delà de la simple vente ou valorisation de biens vestimentaires d'occasion ; par exemple, ils redistribuent gratuitement certains items aux familles dans le besoin, supportent des services de dépannage alimentaire et offrent des opportunités de réinsertion à l'emploi, contribuant ainsi à l'intégration des personnes éloignées du marché du travail.

Alors que le réseau de réemploi à Gatineau est un système basé sur l'apport volontaire des citoyens, la façon la plus simple et accessible pour les citoyens désirant se départir de leurs textiles usagés est la collecte des ordures en bordure de rue (Ville de Gatineau, 2023). Il est important de noter que les comptoirs de dons de Gatineau font face à plusieurs défis significatifs. L'un de ceux-ci est de maintenir leur autonomie financière et assurer leur pérennité. Cette tâche est d'autant plus difficile étant donné la nature imprévisible de la récupération des dons des citoyens. Tout comme les autres friperies et organismes, les comptoirs de dons rémunèrent leurs employés, ce qui est nécessaire pour maintenir leurs activités et assurer une gestion professionnelle. De plus, il est important pour ces comptoirs de pouvoir proposer des textiles d'occasion à des prix très abordables, entre autres pour les familles à faible revenu, ce qui représente également un défi important. En outre, plusieurs OBNL sont locataires et non propriétaires de leurs locaux, ce qui peut exercer une importante pression financière et les rendre vulnérables lors d'une augmentation des coûts des loyers. Plusieurs font également face à des enjeux d'espaces d'entreposage limités, les poussant souvent à vendre leurs surplus à des courtiers d'exportation. Enfin, le roulement de personnel, surtout parmi les bénévoles, constitue un autre défi majeur, rendant la stabilité et la continuité du service complexes à gérer.

Le Service de l'eau et des matières résiduelles de la Ville de Gatineau a répertorié 15 organismes opérant des comptoirs de dons (Tableau 1).

Tableau 1 : Comptoirs de dons à Gatineau

Organismes	Dons acceptés	État des articles acceptés	
Friperie Notre-Dame 3R Québec inc.	Vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, accessoires de mode, etc.	Bon et mauvais état	
Saint-Vincent de Paul Comptoir Basse-Lièvre			
Saint-Vincent de Paul Comptoir Riviera			
Saint-Vincent de Paul Comptoir Conférence de l'île			
Saint-Vincent de Paul Comptoir Pointe-Gatineau			
Saint-Vincent de Paul Comptoir Hull			
Comptoir Sainte-Rose de Lima			
Chiffonniers Bâtisseurs d'Emmaüs			
Comptoir familial les disciples d'Emmaüs (Vallée de la Lièvre)			
Chez Vincent – rue Guay			
Boutique et centre de dons Renaissance - Aylmer			Détails non fournis
Boutique et centre de dons Renaissance - Gatineau			
Saint-Vincent de Paul Comptoir Aylmer			
Boutique les 121 trésors	Articles pour femme	Bon état	
Itinérance zéro	Détails non fournis	Détails non fournis	

1.1.3. Friperies privées

Gatineau compte quelques friperies privées, chacune adoptant un modèle d'affaires distinct. Parmi elles, des commerces bien établis, comme Village des Valeurs, proposent une large gamme de textiles à des prix abordables. La Friperie Habitude, elle, se démarque par son processus de présélection pour proposer des vêtements tendance et en bon état à environ le tiers du prix régulier (Mila, 2023). Dans ce modèle, chaque produit textile mis en vente appartient à un citoyen. Après avoir été sélectionné et mis en vente par la boutique, l'article est vendu, et le citoyen propriétaire reçoit un paiement basé sur la vente de son vêtement.. Bien que la plupart de ces friperies accepte les dons de textiles qu'elles revendent ensuite à bas prix, leur contribution au réemploi à Gatineau reste peu documentée en termes de quantités exactes de textiles collectés et redistribués.

Les friperies privées de Gatineau sont confrontées à plusieurs défis spécifiques qui nécessitent une attention particulière. Premièrement, les prix de leurs articles sont plus élevés que ceux des comptoirs de dons qui proposent des articles usagés à des prix très abordables en raison de leur vocation non-lucrative. Cette situation rend leur modèle économique plus difficile à maintenir. De plus, pour assurer leur viabilité financière et dégager des profits, les friperies doivent généralement fixer des prix plus élevés que les comptoirs de dons, ce qui peut limiter l'accessibilité de leurs produits aux familles à faible revenu. Cela est dû à plusieurs facteurs : les coûts logistiques et opérationnels, la sélection rigoureuse des articles, les investissements en marketing et présentation, ainsi que les frais de stockage et de rangement. De plus, les friperies doivent rémunérer leurs employés. Un autre défi réside dans le fait que, tout comme les comptoirs de dons, les friperies dépendent des dons de la population pour alimenter leurs stocks. Cette dépendance peut constituer un défi majeur, notamment en période de fluctuations dans les dons reçus.

À ce jour, onze friperies privées ont été répertoriées à Gatineau (Tableau 2) :

Tableau 2 : Friperies privées à Gatineau

Friperies privées	Articles acceptés	État des articles acceptés
Village des Valeurs de Gatineau	Vêtements, linges de maison, petits objets, accessoires de mode et chaussures.	Bon et mauvais état
Habitude - La friperie	Vêtements, chaussures et accessoires de mode.	Bon état uniquement
Friperie Le bon berger	Vêtements, chaussures, linges de maison et accessoires de mode.	
Boutique 3R Friperie	Vêtements, chaussures et accessoires de mode.	
Friperie du Coeur et Boutik du Coeur		
Friperie Chez Touss`Ki	Détails non fournis	Détails non fournis
Friperie Qualité Plus		
Friperie L'entre 2		
Ma petite friperie		
Boutique Luxunik	Vêtements, chaussures et accessoires de mode.	Bon état uniquement
Boutique La Femme d'à Côté	Vêtements pour femme, chaussures et accessoires de mode.	Bon état uniquement

1.1.4. Boîtes de dons autorisées

Les boîtes de dons présentes à divers emplacements à Gatineau jouent un rôle essentiel dans la récupération des textiles et autres articles d'occasion (Figure 2). Ces boîtes, souvent installées à proximité de lieux publics facilement accessibles, offrent aux citoyens un moyen pratique de se débarrasser de leurs textiles indésirables ou en fin de vie. Une fois déposés, les textiles sont ensuite collectés régulièrement par des OBNL et entreprises privées, qui les trient, les vendent, et les redistribuent. Cette pratique contribue à prolonger la durée de vie des textiles et à réduire la quantité envoyée aux sites d'enfouissement, tout en favorisant le réemploi et la valorisation des textiles dans la communauté.

En 2019, le [Règlement 839-2018](#) encadrant la gestion des matières résiduelles a été amendé par la Ville de Gatineau avec l'ajout de dispositions qui encadrent l'exploitation des boîtes de dons. En résumé, les OBNL établis sur le territoire de Gatineau doivent obtenir un permis pour exploiter une boîte de dons (sauf dans le cas de boîtes de dons localisées sur le terrain appartenant à l'OBNL. À Gatineau, le nombre de boîtes de dons accessibles a considérablement diminué au fil des années, passant de 176 en 2018 à seulement huit en 2024 (Ville de Gatineau, 2023), en raison de l'introduction de cette réglementation (Tableau 3). L'exploitation de ces boîtes de dons présente plusieurs défis, notamment la gestion des matières déposées autour des boîtes et le manque de contrôle sur la nature des matières déposées.



Figure 2 : Boîte de dons autorisée, Tri-Outaouais

Tableau 3 : Boîtes de dons autorisées à Gatineau

N°	Boîte de dons – Responsable	Permis	Adresse
1	Tri-Outaouais (2023-2024) Dons acceptés : vêtements, chaussures, literie, rideaux et accessoires (sacs à main, ceintures, chapeaux, etc.)	2019-001	860, boulevard de la Carrière (Écocentre de Hull)
2	Tri-Outaouais (2023-2024) Dons acceptés : vêtements, chaussures, bottes, literie, rideaux et accessoires (sacs à main, ceintures, chapeaux, etc.)	2019-002	26, rue Pierre-Ménard (Écocentre de l'Aéroparc)
3	Comptoir St-Vincent-de-Paul Dons acceptés : vêtements, et accessoires de maison.	2019-006	1194, boulevard Saint-René Ouest
4	3R Québec Dons acceptés : vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, etc.	2024-001	416, rue Brébeuf
5	3R Québec Dons acceptés : vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, etc.	2024-002	112, rue Georges
6	3R Québec Dons acceptés : vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, etc.	2024-003	59, rue Marengère
7	3R Québec Dons acceptés : vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, etc.	2024-004	20, boulevard Lorrain (Bibliothèque Docteur-Jean-Lorrain)
8	3R Québec Dons acceptés : vêtements, linges de maison, petits objets, chaussures, etc.	2024-005	280, boulevard Maloney Est (Parc John-R.-Luck)

1.1.5. Autres services

En parallèle des comptoirs et des friperies, diverses initiatives destinées à réduire et à réutiliser les textiles ont récemment pris de l'ampleur à Gatineau. Les plateformes en ligne telles que les groupes Facebook ou les sites de petites annonces fournissent aux citoyens une plateforme pour échanger ou vendre des textiles d'occasion. De plus, les dons directs entre particuliers se multiplient, prolongeant ainsi la durée de vie des textiles. Des événements de type « swap » sont également parfois organisés, permettant aux participants d'échanger des vêtements dont ils ne se servent plus contre des articles qui les intéressent. Cette pratique permet de rafraîchir sa garde-robe de manière économique et écologique, tout en favorisant le réemploi des vêtements.

À Gatineau, le magasin H&M, situé au 1100, boulevard Maloney Ouest, collecte tous les textiles, indépendamment de leur état. En effet, cette chaîne de prêt-à-porter a mis en place un programme de récupération des vêtements d'occasion dans ses magasins à l'échelle mondiale. Peu importe l'état des vêtements, les clients sont encouragés à les rapporter en magasin. En contrepartie, H&M leur offre un bon de réduction pour leur prochain achat, créant ainsi une incitation financière au recyclage des textiles. Selon les chiffres communiqués par l'entreprise, (Corriveau, 2022), , ce sont plus de 140 000 tonnes de vêtements qui ont été récupérées mondialement par H&M depuis le lancement du programme en 2013. La cadence s'est d'ailleurs accélérée ces dernières années, avec 18 800 tonnes collectées en 2020. Les textiles récupérés y sont triés en trois catégories : (i) Réemploi : textiles pouvant être vendus comme produits de seconde main, (ii) Valorisation : les textiles qui ne peuvent plus être réutilisés sont traités pour créer d'autres produits, comme des chiffons, (iii) Recyclage : tous les autres textiles sont transformés en fibres textiles pour fabriquer de nouveaux débouchés (H&M, 2024).

De plus, l'organisme La Relance, via sa division Transport La Relance, offre ses services pour le transport spécifique au réemploi. Cette entreprise offre des solutions de collecte sur mesure, adaptées aux besoins locaux en matière de gestion des textiles d'occasion et d'encombrants. Grâce à leur expertise et à leur flotte de véhicules, ils assurent le ramassage des textiles auprès de différents partenaires.

En juin 2024, Tri-Outaouais a organisé un événement de collecte de textiles au centre communautaire Limbour à Gatineau. Au cours de cette journée, l'organisme a récupéré environ 2 tonne de textiles, de vaisselle et de jouets, entre autres.

En plus des initiatives visant à réutiliser les textiles, les citoyens de Gatineau ont accès à quelques points de services pour la réparation et la couture, avec plus d'une dizaine d'établissements privés concentrés principalement dans les secteurs de Hull et de Gatineau. Ces services permettent aux résidents de réparer, de modifier ou de personnaliser leurs vêtements, ce qui contribue à prolonger leur durée de vie. De plus, la ville compte environ huit magasins de cordonneries offrant des services de réparation pour les chaussures, les sacs et d'autres accessoires. Ces services complémentaires renforcent la culture de durabilité et de réutilisation au sein de la communauté de Gatineau.

Il est à noter qu'au Québec, aucune solution de recyclage à grande échelle pour les textiles n'est actuellement disponible, bien que plusieurs projets pilotes soient en cours pour étudier le recyclage chimique et mécanique. La mise en œuvre de solutions à grande échelle pour le recyclage des textiles reste un défi significatif. Cependant, les efforts constants pour explorer de nouvelles avenues de recyclage, ainsi que le développement de nouveaux débouchés dans le cadre du programme Défis Innovation Québec, en collaboration avec TechniTextile et financé par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, témoignent de l'engagement continu de la Ville envers la circularité textile.

1.2. Points d'apport volontaire (PAV) des textiles à Gatineau

1.2.1. Localisation des points d'apport volontaire destinés aux textiles

Qu'est-ce qu'un point d'apport volontaire (PAV) ? En résumé, il s'agit d'un lieu spécialement désigné où les citoyens peuvent déposer volontairement leurs textiles d'occasion (Comité Maillage de la filière, 2018). Ces points peuvent prendre différentes formes, allant de conteneurs et de boîtes de dons installés dans des lieux publics ou privés, à des structures de récupération présentes dans des OBNL, des locaux associatifs ou des friperies privées de vente de textiles.

Actuellement, les PAV textiles à Gatineau sont peu nombreux et distribués de manière inégale sur le territoire (Figure 3). La plupart des PAV se trouvent dans les secteurs de Hull et de Gatineau, avec seulement deux points à Aylmer, trois à Buckingham et deux à Masson-Angers. Cette répartition inégale pose des défis majeurs en termes d'accessibilité pour les résidents.

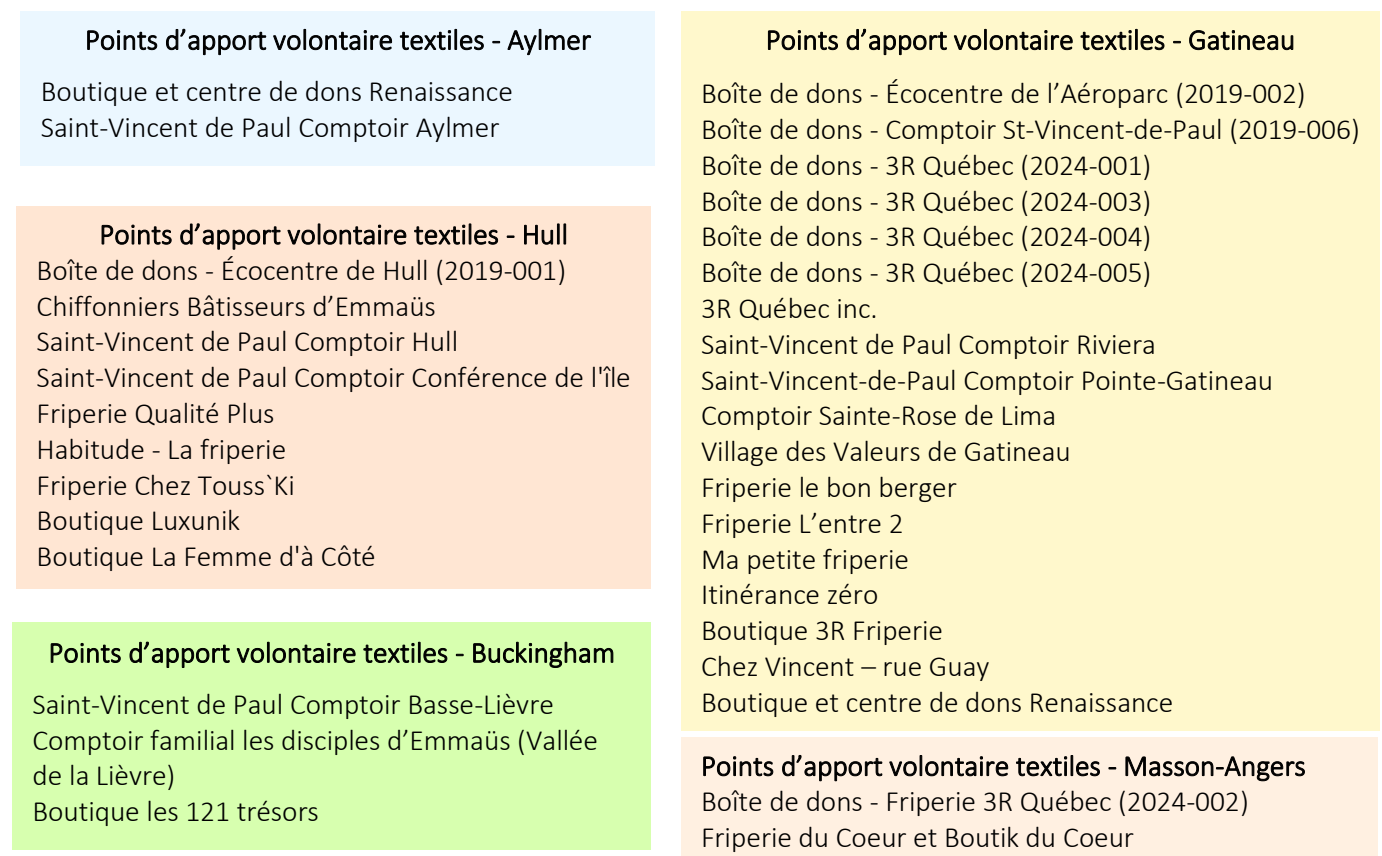


Figure 3 : Répartition des points d'apport volontaire dans les cinq secteurs de Gatineau

Certains résidents doivent donc parcourir de plus longues distances (notamment les résidents du quartier du Plateau) pour se départir de leurs textiles usagés aux points d'apport volontaire (Figure 4), dont certains ayant des horaires restreints, ce qui peut décourager leur participation à la récupération des textiles. Cette répartition inégale peut également contribuer à une utilisation inefficace des infrastructures existantes, car certains PAV peuvent être surchargés tandis que d'autres sont sous-utilisés. Avec seulement environ 34 PAV dans toute la ville, y compris deux dans les écocentres municipaux, l'offre est largement insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

En outre, la capacité de chaque point de collecte peut également varier considérablement d'un endroit à un autre, ce qui ajoute une autre dimension aux défis posés par cette répartition inégale. Certains PAV peuvent être plus petits et moins équipés pour gérer un volume élevé de textiles, tandis que d'autres peuvent avoir une capacité plus importante, mais être moins accessibles pour certains résidents. Cette disparité dans la capacité des PAV peut entraîner des congestions et des retards dans le processus de récupération et compromettre l'efficacité globale du système de gestion des textiles à Gatineau.

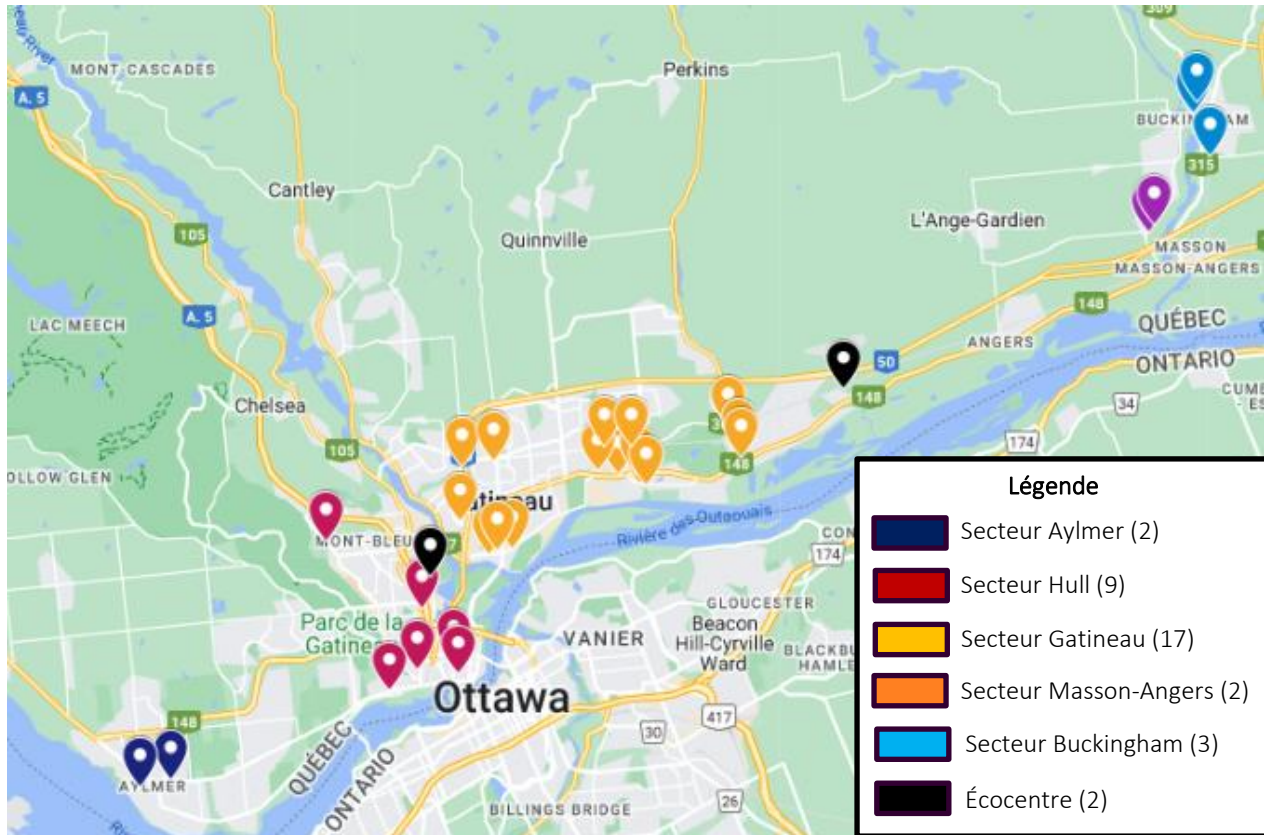


Figure 4 : Localisation des points d'apport volontaire à Gatineau ([PAV à Gatineau](#))

1.2.2. Taux de points d'apport volontaire

La Ville de Gatineau est née d'une fusion municipale le 1^{er} janvier 2002 des cinq anciennes municipalités d'Aylmer, de Buckingham, de Hull, de Gatineau et de Masson-Angers, qui forment les cinq secteurs de la nouvelle Ville. Avec une population de 298 126 habitants en 2024, Gatineau a vu sa population augmenter de 5,4 % entre 2016 et 2021, dépassant les moyennes provinciale (4,1 %) et nationale (5,2 %) (Statistique Canada, 2022). Pendant cette période, le nombre de logements privés occupés à Gatineau a également augmenté, atteignant 126 476, soit une hausse de 6,8 %. Cependant, il est important de noter que l'augmentation des textiles dans les déchets résidentiels est beaucoup plus significative (plus de 400 % depuis 2013) que l'augmentation de la population, mettant ainsi en évidence le défi croissant de gestion des textiles pour la Ville de Gatineau) (Ville de Gatineau, 2023).

Le taux de PAV à Gatineau est d'environ un (1) PAV par 10 000 habitants. En comparaison, la France compte environ un point de collecte pour 1 500 habitants en 2017 (Comité Maillage de la filière, 2018). La répartition des PAV à Gatineau varie considérablement selon les secteurs (Figure 4). En se basant sur le recensement de 2021, (Ville de Gatineau, INFOTERRITOIRE, 2023), le nombre d'habitants par PAV varie de 4 000 à 32 000, avec une concentration plus élevée de PAV dans les secteurs Buckingham et Gatineau, et une moins forte concentration dans le secteur Aylmer (Figure 5).

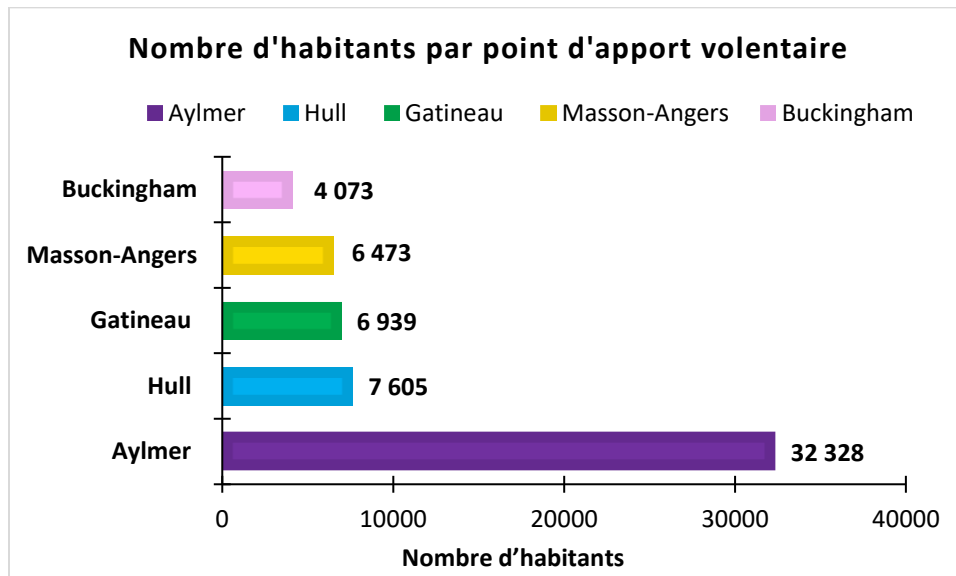


Figure 5 : Taux de points d'apport volontaire par secteur (en nombre d'habitants)

Cette disparité des taux de PAV met en lumière les défis d'accessibilité et d'équité dans la gestion des déchets textiles à travers la ville.

Pour remédier à ces défis, une planification stratégique est nécessaire pour une répartition plus équitable des PAV à travers la ville, garantissant un accès équitable à tous les résidents et favorisant une participation citoyenne accrue dans le réemploi des textiles.

1.3. Données sur l'élimination et la gestion des textiles à Gatineau

À l'échelle du Canada, environ 481 000 tonnes de textiles résiduels ont été jetées dans les flux de matières résiduelles résidentielles en 2018 (Fashion Takes Action, 2021). Au Québec, selon RECYC-QUÉBEC, 292 000 tonnes de textiles ont été éliminées en 2021, dont 186 000 tonnes provenant du secteur municipal - soit l'équivalent d'environ 21,7 kg par habitant (RECYC-QUÉBEC, 2023). Cette quantité éliminée a augmenté de plus de 80 % au cours des dix dernières années. En 2021, 62 % des textiles au Québec ont été collectés, ce qui représente environ 64 000 tonnes récupérées grâce à divers modèles de collecte, tels que les boîtes ou les comptoirs de dons. Les textiles récupérés ont été redirigés vers différents débouchés : 94 % ont été détournés de l'enfouissement. Parmi ceux-ci, 40 % ont été réutilisés localement et 39 % ont été transférés à des courtiers qui les exportent à l'international et vers d'autres provinces canadiennes. Les 15 % restants ont été transformés localement sous diverses formes (ex. chiffons) (RECYC-QUÉBEC, 2023).

La Ville de Gatineau effectue régulièrement des études de caractérisation de ses matières résiduelles générées par ses habitants pour mieux comprendre la composition de ses flux de résidus. Grâce à ces études, elle est en mesure d'identifier les tendances et les défis en matière de gestion des déchets, notamment en ce qui concerne les textiles.

Pour mettre en lumière l'ampleur croissante du problème de l'élimination des textiles à Gatineau, la Ville a estimé la quantité des textiles présente dans les ordures résidentielles au fil des ans (Figure 6). En 2013, les données de caractérisation montraient qu'environ 1 500 tonnes de textiles étaient éliminées en provenance des résidences gatinoises (I.E.W.S., 2013). Une étude a révélé qu'en 2020, le secteur résidentiel de Gatineau a éliminé environ 5 300 tonnes de produits vestimentaires (textiles, chaussures et cuirs) (Chamard Stratégies environnementales, 2021). Parmi celles-ci, 4 700 tonnes ont été jetées avec les ordures ménagères (bacs gris), tandis que 600 tonnes ont été mises par erreur dans la collecte des matières recyclables (Figure 6). Toujours selon cette étude, la proportion de textiles dans les ordures est plus élevée dans la collecte en bordure de rue (13 %) que dans la collecte des multilogements desservis par conteneur à la cour (5 %) (Chamard Stratégies environnementales, 2021). Une

étude de caractérisation récente menée par Stratzer en 2022 a révélé qu'environ 6 500 tonnes de textiles ont été éliminées en 2022 en provenance des ordures ménagères des résidences gatinoises (Stratzer, 2022), ce qui correspond à environ 22,2 kg par habitant, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne québécoise de 21,7 kg par habitant.

Ainsi, à Gatineau, environ 6 500 tonnes de textiles ont été éliminés dans les ordures ménagères et 1 500 tonnes de textiles se sont retrouvés dans la collecte des matières recyclables (Figure 6). Cela constitue un frein majeur à la réduction des déchets. Rappelons que l'élimination des textiles représente une charge financière considérable pour la municipalité, avec un coût de transbordement, transport et enfouissement de 155 \$ la tonne en 2024. Ainsi, l'élimination des 6 500 tonnes de textiles collectés dans les ordures ménagères en 2022 a coûté environ 1 million de dollars à la Ville de Gatineau.

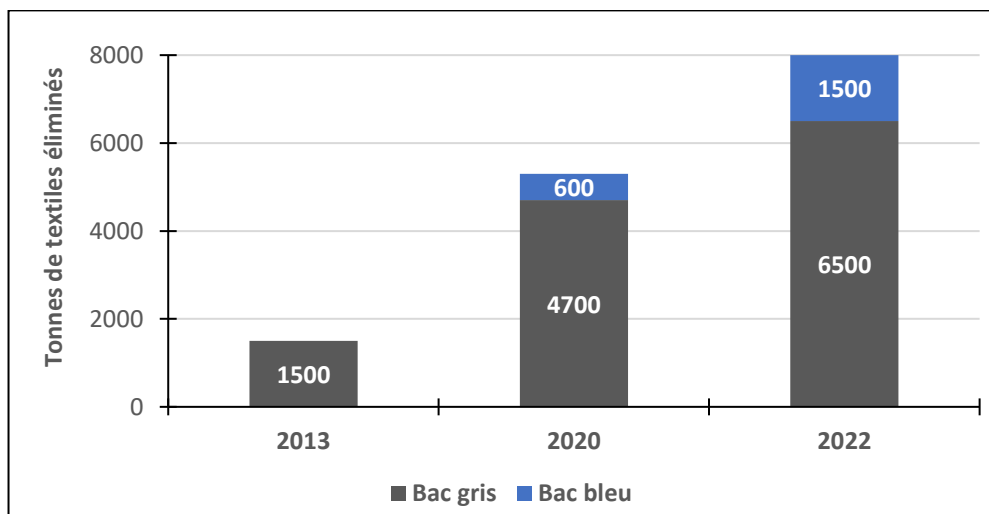


Figure 6 : Évolution du tonnage de textiles dans les déchets résidentiels à Gatineau

Par ailleurs, au niveau des textiles récupérés, les résultats de la tournée de consultation menée auprès des organismes de réemploi indiquent qu'en 2020, au moins 4 000 tonnes de textiles en provenance de Gatineau ont été dirigées vers le recyclage ou l'exportation (Ville de Gatineau, 2023).

Au niveau des rejets des commerces et friperies, selon l'analyse de flux de matières réalisée par Stantec sur les données 2022, environ 420 tonnes de textiles invendus ont été jetés par les commerces de Gatineau, et 1 550 tonnes de textiles récupérés par les friperies et les OBNL, dont 230 tonnes ont été éliminées (Stantec, 2024).

Cela illustre les défis significatifs auxquels est confrontée la région en matière de réutilisation et de valorisation des textiles.

1.4. Comportements des citoyens

Une étude menée par Léger en 2021 auprès de 500 résidents de Gatineau a examiné les habitudes des citoyens en matière de dons des textiles (Léger, 2021). Les résultats indiquent que 55 % des répondants optent pour les boîtes de dons, 36 % choisissent les comptoirs de dons, tandis que 7 % les déposent à l'écocentre (Tableau 4). Cependant, 20 % des sondés ne pratiquent pas le tri lorsqu'ils veulent se débarrasser de leurs vêtements et textiles. Parmi eux, 8 % expliquent cette non-participation par le mauvais état des articles, 8 % par un manque d'information sur la nécessité du tri, et 4 % par l'absence de PAV à proximité de leur domicile.

Tableau 4 : Habitudes des Gatinois en matière de dons des textiles

	Boîtes de dons	Comptoirs de dons	Écocentre	Autre
Proportion des répondants au sondage (%)	55 %	36 %	7 %	2 %

Un autre sondage conduit par BIP Recherche en 2024, auprès d'un échantillon représentatif de 500 Gatinois, a examiné le comportement d'achat de textiles auprès des citoyens de Gatineau (BIP Recherche, 2024). En moyenne, les textiles achetés par les répondants comprennent 21 % de produits usagés, soulignant un intérêt modéré pour les textiles d'occasion parmi les consommateurs. De plus, un tiers des répondants n'achètent que des produits neufs (34 %), tandis que seulement 1 % n'achètent que des produits usagés (Tableau 5).

Tableau 5 : Comportement d'achat de textiles des citoyens de Gatineau

Description	Neufs	Usagés
Proportion des achats de produits textiles	79 %	21 %
Proportion des répondants achètent uniquement des produits	34 %	1 %

Parmi ceux qui ne fréquentent pas les friperies, la principale raison évoquée, dans une large majorité (60 %), est le manque d'attrait général de ces établissements. D'autres raisons fréquemment mentionnées incluent la qualité des vêtements (18 %), leur disposition en magasin (13 %), le fait de recevoir de nombreux dons de leur entourage (9 %) ou la recherche de vêtements plus à la mode (9 %). De plus, les deux tiers des répondants (69 %) ont déclaré avoir au moins une certaine connaissance des PAV de textiles usagés dans leur municipalité, mais seulement 28 % connaissent très bien leur emplacement.

Au niveau de la fréquence des dons, les foyers gatinois se débarrassent de leurs vêtements (par le don, la vente ou la collecte des ordures) une à trois fois par an (42 %) (BIP Recherche, 2024). Environ un tiers des foyers (32 %) s'en débarrassent plus fréquemment, soit au moins une fois chaque saison, tandis que le quart des foyers (25 %) le font moins d'une fois par an. Quant aux textiles encore en bon état jetés aux ordures à Gatineau, selon les répondants, ils représentent en moyenne 10 % des textiles dont ils se départissent, mais cette proportion est significativement plus élevée dans le secteur de Buckingham, atteignant 24 % (BIP Recherche, 2024). De plus, 12 % des textiles usagés encore en bon état sont revendus et 11 % sont revalorisés (par exemple, par le biais de la couture ou de la transformation). La revente de textiles usagés est plus courante chez les 18 à 34 ans et les résidents du secteur Gatineau (17 %).

1.5. Points saillants

Les tonnages éliminés ont passés de 1 500 tonnes en 2013 à 8 000 tonnes en 2022. La principale hypothèse expliquant cette hausse fulgurante est l'essor du fast fashion et le faible nombre de PAV sur le territoire (1 PAV par 10 000 habitants). Il est possible que le faible taux d'achat dans les friperies (21 % des produits textiles achetés sont usagés) influe sur la décision des citoyens de jeter leurs textiles aux déchets. Si les individus achètent moins de vêtements d'occasion, ils pourraient être davantage enclins à éliminer leurs vieux vêtements en les jetant plutôt qu'en les donnant ou en les revendant. De plus, l'absence de réglementation interdisant l'élimination des textiles dans les ordures ménagères contribue à cette dynamique. En résumé, la gestion des textiles à Gatineau est confrontée à plusieurs défis complexes, notamment :

- **Manque d'infrastructures et de services municipaux** : La principale lacune réside dans le manque de services de récupération des textiles offerts par la Ville de Gatineau. À ce jour, seulement deux PAV sont disponibles aux écocentres municipaux, pour une population d'environ 300 000 habitants. De plus, cinq écocentres mobiles sont mis en place pour collecter les textiles à différentes dates chaque année, mais dans seulement deux secteurs de la Ville.
- **Manque de PAV dans tous les secteurs** : Un autre défi majeur est le manque de PAV dans tous les secteurs de Gatineau, notamment dans le secteur Aylmer. Les citoyens peuvent rencontrer des difficultés pour accéder à des PAV de textiles à proximité de leur domicile ou de leurs points d'intérêt, ce qui limite leur participation à la récupération des textiles. En outre, le nombre de boîtes de dons installées sur le territoire municipal est jugé insuffisant pour couvrir les besoins de l'ensemble de la communauté locale, avec seulement une boîte de dons pour environ 37 000 habitants à Aylmer. De plus, la réglementation de la Ville a conduit plusieurs organismes à se désintéresser des activités de collecte de textiles, malgré l'autorisation de l'installation de boîtes de dons au territoire. Ce désengagement aggrave la pénurie de PAV et compromet les efforts de récupération. À Gatineau,

il y a environ un PAV pour 10 000 habitants, tandis qu'en France, il y a environ un point de collecte pour 1 500 habitants.

- **Qualité des dons** : La gestion des dons de textiles, notamment ceux en mauvais état et non réutilisables, représente également un défi aux OBNL. En effet, les organismes acceptent une grande variété d'articles dans des conditions diverses, ce qui complexifie le tri et le traitement de ces matières de manière durable.
- **Sensibilisation et éducation des citoyens** : Un défi majeur consiste à informer, sensibiliser et éduquer les citoyens sur l'importance du tri et du don des textiles afin de les inciter à ne pas les jeter avec les ordures ménagères. Beaucoup de résidents peuvent ne pas être pleinement conscients des implications environnementales de la gestion inadéquate des textiles et pourraient nécessiter davantage d'informations pour changer leurs habitudes. Il est également important d'éduquer les citoyens sur la gestion des dépôts autour des boîtes de dons pour éviter l'accumulation de déchets non souhaités. Il est à noter que seulement 28 % connaissent très bien l'emplacement des PAV de textiles usagés dans leur municipalité (BIP Recherche, 2024).
- **Autonomie financière des OBNL** : Un défi supplémentaire réside dans l'autonomie financière des OBNL impliqués dans la gestion des textiles.
- **Débouchés pour les surplus** : Pour la plupart des OBNL, les surplus et rejets sont destinés à l'exportation, avec une traçabilité limitée quant à leur traitement une fois arrivés à destination. En outre, les options de recyclage et de traitement appropriées pour ces textiles doivent être développées pour réduire leur impact sur l'environnement.

1.6. Actions municipales engagées

La Ville de Gatineau s'engage activement pour faciliter la mise en œuvre de stratégies de gestion des textiles. Ces efforts visent à créer un cadre propice à l'adoption d'un plan d'action pour la réduction et la réutilisation des textiles dans la collectivité. Parmi les actions entreprises par la Ville à cet effet :

- La Ville de Gatineau mène régulièrement des études pour effectuer une collecte et une analyse des données portant notamment sur la composition des matières résiduelles qu'elle collecte et sur les habitudes de consommation des citoyens. Ces données permettent de mieux identifier les défis et les opportunités liés à la gestion des textiles, guidant ainsi les politiques et les initiatives de la Ville dans cette transition ;
- Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour la période 2023-2029, adopté par le conseil municipal en février 2023 et qui intègre plusieurs mesures visant la réduction et la réutilisation des textiles qui seront réalisées en parallèle du présent plan d'action, telles que :
 - (i) L'action 1, qui a pour objectif de concevoir et déployer des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) à l'intention des citoyens, en mettant l'accent sur les deux premiers R de la hiérarchie des 3RV-E : la réduction à la source et le réemploi, avec un focus particulier sur la consommation responsable.
 - (ii) L'action 3 du PGMR 2023-2029, qui consiste à élaborer un cadre de soutien financier pour les OBNL spécialisés dans la réduction et le réemploi, y compris ceux axés sur les textiles. Un budget annuel sur cinq ans est alloué pour soutenir leurs missions ;
 - (iii) L'action 4, qui prévoit d'interdire l'élimination des textiles dans les déchets. Un budget est également prévu pour déployer une campagne de responsabilisation sur l'utilisation des boîtes de dons ;
 - (iv) L'action 7, qui vise à encadrer le secteur ICI (industries, commerces et institutions) afin de lutter contre le gaspillage vestimentaire et favoriser le réemploi et les dons de textiles. Une étude de faisabilité réglementaire et analyse d'impacts est prévue en 2025 ;

- (v) L'action 28 visant à faciliter et soutenir le développement de solutions pour optimiser la chaîne du réemploi à Gatineau. Une étude de faisabilité pour une infrastructure de réemploi (textiles, encombrants, etc.) est prévue en 2024-2025.

La Ville de Gatineau s'assure d'établir des canaux de communication et des rencontres de concertation régulières afin de favoriser une collaboration étroite avec les entreprises locales, les OBNL et d'autres parties prenantes. La Ville va par exemple participer au Lab Textile du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) pour la période 2024-2027, qui vise à co-crée et tester des solutions pour améliorer la circularité de la chaîne de valeur du textile au Québec. De plus, la Ville participe également au programme de financement nommé Défi Textiles (2024-2025), mené par Techni Textile, pour développer de nouveaux débouchés.

2. Collecte d'informations

La Ville de Gatineau a mené des activités de collecte d'informations auprès de différents acteurs, jugées essentielles pour développer un plan d'actions efficace pour la récupération des textiles à Gatineau. Ces activités ont permis de :

- Élaborer des modèles de récupération des textiles adaptés spécifiquement à la région de Gatineau ;
- Tirer parti des meilleures pratiques en matière de récupération des textiles ;
- Saisir les besoins spécifiques de la communauté gatinoise ;
- Anticiper les défis à venir et d'engager les parties prenantes de la région.

Les aspects suivants ont été considérés lors de la collecte d'informations :

- Les meilleures pratiques observées dans d'autres villes : les initiatives réussies ailleurs sont étudiées pour en tirer des enseignements et les adapter à la situation gatinoise ;
- Les partenariats stratégiques et les préoccupations des parties prenantes (OBNL, organisations, entreprises et institutions locales) : ces acteurs sont consultés pour intégrer leurs besoins et leurs attentes dans la stratégie ;
- Les obstacles potentiels : les défis et les barrières possibles pour chaque modèle de collecte sont analysés, afin de prévoir des solutions et d'assurer la viabilité du plan d'action ;
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation : des outils pour mesurer l'efficacité des actions mises en place, afin d'évaluer les résultats obtenus et d'ajuster le plan d'action en continu.

2.1. Modèles de récupération des textiles : exemples de bonnes pratiques dans diverses villes et régions

En 2023, la Ville a débuté des activités de concertation auprès de divers organismes municipaux, OBNL et entreprises (québécois, canadiens et internationaux). L'objectif était de collecter des informations sur leurs modèles de récupération des textiles.

Des contacts ont été établis avec neuf (9) acteurs ayant des modèles exemplaires de récupération des textiles, qui peuvent inspirer Gatineau. Parmi ces modèles figurent :

- Le réseau de PAV, tels que les boîtes de dons et les comptoirs de dons ;
- La collecte municipale des textiles, où les services municipaux prennent en charge la récupération directement auprès des foyers ou encore auprès des comptoirs de dons ;
- La collecte sur demande qui permet aux citoyens de planifier des récupérations spécifiques ;
- Les événements de mobilisation régionale qui rassemblent la communauté autour d'initiatives de collecte de textiles, renforçant l'engagement collectif.

Ville de Paris (France)

a) Description :

La Ville de Paris collecte environ 30 000 tonnes de textiles chaque année dans ses ordures ménagères, représentant environ 5 % du total. Pour augmenter la récupération des textiles, elle dispose d'un réseau de 214 boîtes installées dans des espaces publics extérieurs et opérées par trois entreprises d'économie sociale. En 2023, ces 214 boîtes ont permis de collecter environ 3 000 tonnes de textiles qui sont traitées comme suit : environ 10 % sont dirigés vers les friperies, 20 % vers le recyclage et 70 % pour l'exportation vers l'Afrique et l'Asie.

Cette Ville a également lancé un projet pilote en déployant 12 points de collecte de textiles et de jouets à l'intérieur des établissements publics, chaque point comprenant deux bornes (une pour les textiles et une pour les jouets). Ce projet est financé par des éco-organismes agréés par l'Etat (système similaire à une responsabilité élargie des producteurs au Québec). Les boîtes situées à l'intérieur des établissements publics ont recueilli en moyenne 1,7 tonne par boîte en 2022.

Les ressourceries à Paris jouent également un rôle dans la collecte des textiles. En 2022, 19 ressourceries parisiennes consultées ont collecté, parmi différents flux de déchets, un total d'environ 1 200 tonnes de textiles.

Par ailleurs, la Ville de Paris dispose de stations de tri Trilib, chacune équipée de quatre modules de collecte dotés de capteurs de niveau de remplissage, qui permettent de récupérer le verre, les multimatériaux et les déchets alimentaires. Ces stations sont installées dans les stationnements publics. La Ville prévoit ajouter un cinquième module destiné aux textiles à chaque station. De nouvelles stations seront mises en place, avec pour objectif d'atteindre un total de 500 stations d'ici la fin de l'année 2024.

La Ville de Paris envisage d'augmenter le nombre de boîtes de collecte de textiles et de jouets dans les établissements scolaires, qui seront gérées par les mêmes collecteurs que ceux chargés des autres flux de matières résiduelles. La Ville prévoit également organiser des événements spéciaux de collecte de textiles dans les espaces publics, gérés par des entreprises d'économie sociale.

b) Défis :

Les principaux défis pour les boîtes de collecte sont le vandalisme (vol des textiles collectés) et le manque d'espace pour leur installation. Par ailleurs, la traçabilité des textiles récupérés, notamment ceux destinés à l'exportation, pose également un défi significatif. Les citoyens expriment un intérêt croissant pour obtenir des informations détaillées sur la destination finale de leurs dons textiles, désirant ainsi une transparence accrue quant à l'impact de leurs contributions. Finalement, la collecte à domicile est effectuée par des entreprises privées et la Ville est préoccupée par le manque de structuration et de contrôle de cette méthode, car ces collecteurs opèrent sans autorisation officielle.

Ville de Markham (Ontario)

a) Description :

En 2016, la Ville de Markham a révisé son plan de gestion des matières résiduelles pour inclure des mesures spécifiques à la gestion des textiles. Avant cette révision, de nombreuses boîtes de dons installées de manière non réglementée par des entreprises privées suscitaient des plaintes des citoyens. En réponse, Markham a élaboré un plan en deux étapes : développer un réseau de boîtes de dons opérées par des OBNL et interdire les boîtes de dons des entreprises privées. La ville a ainsi développé des partenariats avec des organismes comme l'Armée du Salut et Diabète Canada. Ces organismes ont installé des boîtes de dons standardisés, portant la marque de la Ville, installés dans divers sites municipaux comme les casernes de pompiers, les centres communautaires, les arénas, ainsi que dans des développements commerciaux et multilogements.

Grâce à ce réseau de 160 boîtes de dons, dont neuf boîtes SMART, au design plus esthétique et fonctionnel, ressemblant à des cabanons, la Ville de Markham a réussi à collecter environ 14 000 tonnes de textiles, depuis 2017, soit environ 2 000 tonnes par an. Il est également à noter que la Ville de Markham dispose de quatre points

de dépôts semblables à des écocentres où les citoyens peuvent apporter leurs textiles, qui sont ensuite collectés par des OBNL.

b) Défis :

Cependant, la mise en place de ces boîtes a rencontré des obstacles, notamment la réticence de certains propriétaires de terrains à autoriser l'installation des boîtes en raison des dépôts sauvages et de l'esthétique peu attrayante de ces boîtes. Pour surmonter ces obstacles, la Ville de Markham a obtenu une subvention de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour développer neuf boîtes de dons SMART, qui sont munis de capteurs de remplissage et d'un système d'éclairage solaire. Malgré ces améliorations, des problèmes subsistent, notamment les déchets accumulés autour des boîtes et leur débordement fréquent. À noter que certaines boîtes sont très achalandées et doivent être vidées deux fois par jour pour éviter les débordements. Bien que le numéro de téléphone soit affiché sur les boîtes, la Ville de Markham ne reçoit qu'environ une à deux requêtes par mois.

Région de Helsinki (Finlande)

a) Description :

En 2019, environ 40 000 tonnes de textiles usagés en Finlande ont été jetées avec les ordures ménagères, et environ 61 % de tous les textiles usagés ont été incinérés. La législation de l'Union européenne exige que les États membres mettent en place une collecte séparée pour les textiles d'ici janvier 2025. La Finlande, pionnière en gestion des déchets, a adopté une loi en 2021 obligeant les municipalités à prendre en charge la collecte dès janvier 2023. Les textiles collectés séparément doivent être acheminés vers des installations de traitement, où une grande partie est préparée pour une réutilisation ou un recyclage de haute qualité.

La région d'Helsinki, qui est la plus grande zone métropolitaine de Finlande avec plus d'un million d'habitants, a lancé plusieurs initiatives. Les Services environnementaux de la région d'Helsinki (HSY) ont lancé leur premier projet pilote en 2019, installant des boîtes de dons à l'extérieur, pour les textiles en bon état destinés à la réutilisation, ainsi que des textiles en fin de vie destinés au recyclage. Les citoyens devaient payer 10 euros par mètre cube de textiles. En 2022, HSY a démarré un deuxième projet pilote, comprenant dix points de collecte gratuits dans des centres commerciaux, chacun équipé de quatre boîtes de dons, certaines étant opérées par des organismes et d'autres par des entreprises privées. Les textiles, comme les vêtements secs et autres textiles ménagers, sont collectés dans des sacs en plastique pour les protéger de la saleté et de l'humidité pendant le transport. En 2023, environ 254 tonnes de textiles ont été récupérées à ces points de collecte. En 2024, HSY a ajouté un 11^{ème} point de collecte à l'intérieur d'un centre commercial équipé de chutes spécialisés pour les textiles, où les matières sont ensuite accumulées dans une chambre de récupération de matières résiduelles.

b) Défis :

Malgré le succès de l'essai, des défis subsistent. Helsinki compte actuellement onze points de collecte, mais il en faudra davantage. HSY hésite à étendre l'infrastructure en raison des coûts et de la possible introduction d'un système de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans le cadre du droit national et européen. La REP pourrait transférer le coût de cette infrastructure aux producteurs plutôt qu'aux municipalités. De plus, les niveaux de contamination des textiles collectés constituent un autre défi.

Récupex (Estrie)

a) Description :

Certains organismes organisent des événements spéciaux dédiés à la récupération des textiles. Ces initiatives rassemblent souvent les résidents autour d'activités éducatives et de collecte collaborative, renforçant ainsi l'engagement envers la réduction et le réemploi des textiles. C'est le cas de Récupex, un organisme à but non lucratif et entreprise d'insertion socioprofessionnelle, situé à Sherbrooke, qui se spécialise dans la collecte de textiles dans la région de l'Estrie.

Annuellement, l'organisme collecte environ 1 800 tonnes de textiles et dispose d'un centre de collecte des surplus des autres OBNL de la région. Récupex gère également de nombreuses boîtes de dons dans la région de l'Estrie, dont 80 sont installées spécifiquement à Sherbrooke.

Chaque printemps, Récupex organise l'évènement "L'Estrie met ses culottes" pour collecter des textiles en collaboration avec divers partenaires régionaux, y compris des OBNL et des municipalités. Cet évènement, célébré depuis 28 ans, permet à la population de donner des vêtements, chaussures et accessoires en bon état. À Sherbrooke, deux points de collecte sont disponibles : l'un géré par Récupex dans le stationnement d'une école et l'autre par le Comptoir familial de Sherbrooke. L'évènement a permis de collecter entre 13 et 16 tonnes de textiles par année (2022-2024). Les textiles récupérés lors de cet évènement sont de bonne qualité, favorisant leur réemploi.

Pour réussir l'évènement, Récupex mise sur la communication et la sensibilisation des citoyens via les radios locales, jugées comme un outil de communication essentiel, les médias sociaux, et les journaux locaux.

b) Défis :

L'organisme fait face à plusieurs défis, notamment les espaces de stockage pour ses partenaires régionaux. Cela limite la capacité à entreposer les textiles collectés avant leur traitement ou leur redistribution. En outre, le recrutement et la rétention de personnel qualifié pour la collecte et le tri sont constamment difficiles, avec une forte dépendance aux bénévoles et aux travailleurs en insertion socioprofessionnelle, entraînant une rotation élevée du personnel. De plus, bien que l'évènement soit populaire, la participation des citoyens fluctue chaque année, nécessitant donc une promotion continue pour garantir un engagement constant.

Ville de San Francisco (États-Unis)

a) Description :

Quinze ans après le lancement de l'initiative *Zero Waste* en 2003, la Ville de San Francisco a réussi à détourner de l'enfouissement 80 % de tous les déchets générés dans la ville grâce à des programmes basés sur les 3RV-E. En 2020, les déchets textiles représentaient 3,4 % du flux total de déchets de la ville, soit environ 20 000 tonnes par an, ce qui en fait l'une des dix matières les plus éliminées.

Deux OBNL, *Recycle for Change* et *USAgain*, opèrent respectivement 14 et 9 boîtes de dons dans la Ville de San Francisco. En 2022, *Recycle for Change* a collecté 129 tonnes de textiles. Des comptoirs de dons, tels que *Goodwill* et *Salvation Army*, participent également à cette initiative d'implantation des boîtes de dons.

Aux côtés de la Ville, *I:CO*, une entreprise privée mondiale de solutions de réutilisation et de recyclage des textiles, s'est associée avec plusieurs grands détaillants de la région, tels que H&M, The North Face, American Eagle Outfitters, Levi Strauss & Co., pour mettre en place en 2014 plus de 100 boîtes de dons à San Francisco. Ces boîtes ont été installées dans des magasins de détail, des multilogements, des écoles et des bâtiments municipaux.

En 2020, la Ville et le comté de San Francisco ont lancé un projet pilote de réparation de vêtements en partenariat avec *Goodwill*, financé par *San Francisco Environment Department* et [California Product Stewardship Council](#). Ce projet vise à former le personnel de *Goodwill* à trier les textiles récupérés en différentes catégories, allant des vêtements nécessitant simplement un repassage à ceux en si mauvais état qu'ils ne peuvent fournir que des morceaux pour le recyclage. Les textiles seront ensuite récupérés et traités par divers fournisseurs, dont des experts en cuir, des designers et des blanchisseries commerciales. Les articles remis à neuf seront ensuite renvoyés à *Goodwill* pour être vendus. Ce projet pilote de 2021 a permis de réparer 876 vêtements pour la revente chez *Goodwill* et de détourner 815 livres de l'enfouissement.

b) Défis :

Malgré ces réussites, les résidents ne sont pas toujours informés des ressources disponibles sur le site web de la Ville, et les textiles indésirables qui apparaissent dans les systèmes de collecte sont souvent sales et inutilisables, causant des problèmes sur les lignes de tri et augmentant les coûts pour la Ville et les contribuables. À San Francisco,

il est notable que les données sur la collecte des textiles (ex. tonnage) soient limitées ou insuffisamment documentées.

Helpsy, Boston (États-Unis)

a) Description :

À Boston, environ 7 % des 200 000 tonnes de déchets annuels sont constitués de textiles. Depuis le 1er novembre 2022, le Département de la protection de l'environnement du Massachusetts a ajouté les textiles à la liste des matières dont l'élimination est interdite.

Pour aider les résidents à se conformer à cette politique, la Ville de Boston propose deux options principales pour se débarrasser des vêtements et textiles non désirés :

- Des boîtes de dépôt situées dans toute la ville ;
- Une collecte de textiles en bordure de rue sur inscription.

Ces programmes de récupération des textiles font partie du plan zéro déchet de Boston, qui comprend 30 stratégies visant à détourner au moins 80 % des déchets de la ville de l'enfouissement et incinérateurs municipaux d'ici 2035. En partenariat avec Helpsy, une entreprise de collecte de textiles à but lucratif, Boston a d'abord installé 20 boîtes de dons, en 2020, la majorité étant installée dans les écoles publiques. Le projet a pris de l'ampleur, et en 2024, Helpsy opère 32 boîtes de dons principalement situées sur des terrains municipaux, dans les écoles publiques et les résidences de la *Boston Housing Authority*. En mai 2024, le mois le plus achalandé de l'année, environ 43 tonnes ont été collectées via les boîtes.

Depuis 2022, la Ville de Boston offre une collecte gratuite des textiles en bordure de rue, coordonnée et gérée par Helpsy. Les résidents peuvent planifier un ramassage en remplissant un formulaire en ligne et doivent déposer les textiles en bordure de rue avant 7h le jour prévu. Les textiles doivent être propres, secs et correctement emballés dans des sacs pour permettre une récupération rapide.

La récupération de textiles dans les boîtes de dons et dans la collecte en bordure de rue par Helpsy a augmenté au cours des quatre dernières années, atteignant 362 tonnes en 2023, dont 85 % des textiles sont collectés via les boîtes de dons.

Helpsy a également mis en œuvre ce modèle de collecte chez 48 municipalités. Helpsy organise aussi des événements spéciaux de récupération des textiles, avec 351 collectes en 2023, en rémunérant les partenaires ou hôtes (ex. municipalités) pour leur service de collecte des textiles. Les friperies locales jouent un rôle important, mais ne peuvent gérer que 10 à 20 % des dons reçus. Helpsy collabore avec ces friperies en achetant leur surplus de produits.

b) Défis :

Le principal défi rencontré par Helpsy est le dépôt sauvage de textiles qui se produit lorsque les boîtes sont pleines, entraînant leur débordement et des besoins accrus en nettoyage. En parallèle, la gestion de volumes importants de textiles, atteignant jusqu'à 15 000 tonnes en 2023, représente un défi logistique de taille. De plus, la gestion des textiles de qualité inférieure, qui doivent être transformés en chiffons est également complexe et moins rentable comparativement aux textiles de haute qualité.

Recycling Rewards, Barrie (Ontario)

a) Description :

À Barrie, en Ontario, les textiles représentent plus de 5 % des déchets envoyés à l'enfouissement. En 2019, la Ville a lancé un projet pilote de collecte des textiles en bordure de rue, qui se déroule deux fois par an, en mai et en septembre, sur une semaine. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'objectif de la Ville d'augmenter son taux de détournement des déchets à 75 % d'ici fin 2025, contre 70 % actuellement.

Ce programme, toujours en cours avec un contrat en vigueur jusqu'en décembre 2025, est géré par l'entreprise privée *Recycling Rewards*, choisie pour sa capacité à offrir un programme complet de collecte en bordure de rue et à détourner presque entièrement les textiles collectés. Pour participer, les résidents doivent consulter leur jour de collecte, différent de celui des ordures ménagères et du recyclage, placer les articles dans un sac (de préférence transparent) avec une note indiquant « textiles », et les déposer sur le trottoir avant 7 h le jour de la collecte. Les camions cubes de *Recycling Rewards* récupéreront les sacs avant 17 h.

Depuis 2019, ce programme de collecte en bordure de rue a permis à *Recycling Rewards* de collecter environ 187 tonnes de textiles par an, avec un taux de détournement élevé de 98 %. En 2021, environ 15 000 ménages ont participé au programme, avec un taux de participation variant de 4 à 27 % entre 2019 et 2023.

La Ville de Barrie dispose également de quatre boîtes de dons de textiles dans ses installations municipales (aréna, centre des opérations, installation de traitement des eaux usées et centre de loisirs) qui acceptent les dons de textiles tout au long de l'année. En 2022, ces boîtes ont permis de collecter 47 tonnes de textiles, tandis qu'en 2023, la quantité collectée a été de 33 tonnes.

b) Défis :

Un des principaux défis rencontrés par ce programme est le faible taux de participation des ménages. Ce manque d'engagement limite considérablement le potentiel du programme à atteindre ses objectifs, notamment en matière d'augmentation des volumes de collecte. Malgré des résultats encourageants en termes de détournement des textiles collectés, avec un taux impressionnant de 98 %, l'impact global reste freiné par cette participation réduite.

MRC de Matawinie (Québec)

c) Description :

En 2009, la MRC de Matawinie a mis en place un programme de récupération des résidus de textile suite à une demande des comptoirs de dons de la région. Ce programme vise à récupérer les textiles non vendus ou non distribués par les OBNL ainsi que les surplus saisonniers qui ne peuvent pas être entreposés par manque d'espace. La MRC effectue une collecte mensuelle de ces textiles auprès d'une quinzaine d'organismes participants. Les organismes participants doivent signer une entente de partenariat pour être intégrés au programme. Il est à noter que ce programme permet de détourner une quantité importante de textiles des sites d'enfouissement, tout en soutenant financièrement les comptoirs de dons de la région.

Les textiles non réclamés sont ensuite pris en charge par le programme et destinés au réemploi à l'échelle internationale, grâce à l'entreprise Philtex. Cette entreprise verse une redevance de 6 cents par livre de textile récupéré à la MRC, laquelle majore ce tarif à 7,5 cents par livre pour les comptoirs de dons afin de soutenir leur mission sociale. La MRC collecte également les surplus des friperies privées, mais sans offrir de redevance à ces dernières. Chaque mois, ce programme permet de valoriser en moyenne 14 tonnes de textiles depuis 2010, soit l'équivalent d'un camion de 53 pieds. En 2022, 186 tonnes ont ainsi été récupérées.

d) Défis :

Malgré son impact positif, le programme de récupération des surplus de textile de la MRC de Matawinie fait face à deux défis principaux : logistique et main-d'œuvre. La location hebdomadaire d'un camion pour les collectes augmente les coûts opérationnels, tandis que le travail physique lié au chargement et au déchargement des textiles est difficile pour les bénévoles majoritairement retraités, compromettant ainsi l'efficacité du programme.

Ville de Terrebonne

a) Description :

Les résidents de Terrebonne génèrent en moyenne 3 300 tonnes de textiles par an. La Ville utilise principalement des boîtes de dons pour la collecte des textiles, auxquelles s'ajoutent des comptoirs de dons. Depuis 2022, la Ville collabore avec Renaissance, suite à un appel d'offres public, pour installer et gérer toutes les boîtes sur les terrains municipaux, un réseau qui comptait plusieurs points de collecte en 2024, avec 33 boîtes standardisées et ornées des logos de la Ville et de Renaissance. Pendant les mois achalandés (mai, juin et septembre), Renaissance effectue

environs trois collectes par semaine pour chaque boîte. Le tonnage de textiles récupéré dans les boîtes de dons a progressé de 172 tonnes en 2019 à 219 tonnes en 2023.

Renaissance verse à la Ville une redevance de 0,12 \$ par livre de textiles collecté en bon état et prêt à être utilisé, ce qui équivaut à environ 45 000 \$ par an en moyenne. Cette redevance est redistribuée aux organismes locaux en fonction de leur taux de couverture sur le territoire, afin de soutenir leur pérennité.

Il est à noter que la Ville souhaite augmenter leur nombre de boîtes de dons sur son territoire. Celles-ci sont interdites sur les terrains privés.

b) Défis:

Les principaux défis incluent les dépôts sauvages et les débordements à côté des boîtes, qui sont gérés par le Service des travaux publics de la Ville. Il est important de noter que Renaissance gère efficacement ces boîtes en augmentant la fréquence de collecte en cas de débordement.

2.2. Taux annuels de récupération

Le Tableau 6 résume les taux annuels de récupération des textiles, déterminés en fonction des différents modèles de récupération des textiles (boîtes de dons, collectes en bordure de rue et événements spéciaux), appliqués dans chaque ville et région. Ces tonnages excluent les quantités récupérées par les friperies, ressourceries, ainsi que les textiles collectés par d'autres organismes.

Tableau 6 : Taux annuels de récupération des textiles par ville ou partenaire, calculés en fonction du modèle de collecte appliqué

Ville / Partenaire	Modèles de récupération recensés & Tonnages par an	Population	Taux annuels de récupération (kg/habitant)
Ville de Markham	160 boîtes de dons : 2 000 tonnes	351 163	5,7
Récupex (Estire)	80 boîtes de dons : N/A	507 208	N/A
	Événements spéciaux de récupération : 1 800 tonnes		3,5
Ville de Terrebonne	33 boîtes de dons : 219 tonnes	123 182	1,8
Recycling Rewards (Ville de Barrie)	4 boîtes de dons : 33 tonnes	147 829	1,5
	Collecte en bordure de rue : 187 tonnes		
Helpsy (Ville de Boston)	32 boîtes de dons : 308 tonnes	650 706	0,55
	Collecte en bordure de rue & Événements spéciaux : 54 tonnes		
Ville de Paris	214 boîtes de dons : 3 000 tonnes	2 087 577	1,4
Région de Helsinki	11 boîtes de dons : 254 tonnes	658 457	0,38
MRC de Matawinie	Collecte sur demande (surplus des friperies) : 186 tonnes	55 500	0,2
Ville de Gatineau	8 boîtes de dons : < 50 tonnes (estimation)	298 126	< 0,2

2.3. Points saillants

- Le modèle de récupération des textiles à travers des boîtes de dons est largement mis en œuvre dans plusieurs villes, souvent comme le principal ou l'unique modèle adopté. Il joue un rôle important dans la récupération des textiles, permettant d'atteindre des taux de récupération élevés, jusqu'à 6 kg par habitant à la ville de Markham. Cette Ville se distingue également par une répartition beaucoup plus dense de boîtes de dons, avec une boîte pour environ 2 000 habitants, comparée à Gatineau, où il n'y a qu'une boîte pour environ 37 000 habitants. Cependant, des mesures sont nécessaires pour éviter les dépôts sauvages autour des boîtes de dons et pour assurer une gestion efficace des textiles récupérés. Cela peut inclure par exemple une réglementation stricte, l'installation de caméras de surveillance ou de capteurs de volume pour le contrôle des boîtes de dons,

une fréquence de vidange appropriée, une intervention rapide en cas de débordement, ainsi qu'une éducation continue des citoyens sur l'utilisation appropriée de ces points de collecte.

- Le modèle d'événements communautaires ponctuels s'est avéré efficace depuis plusieurs années dans la région de l'Estrie. Il offre l'avantage d'engager activement les résidents dans la collecte et l'éducation sur la réutilisation des textiles. Pour maximiser son efficacité, il est important de mobiliser une participation large et diversifiée lors des événements organisés, en utilisant notamment les médias tels que les radios pour atteindre un public plus vaste.
- Le modèle de collecte en bordure de rue fonctionne bien dans divers contextes et peut être combiné avec d'autres modèles de récupération. Toutefois, il nécessite une capacité logistique robuste, assurée par une entreprise privée ou un OBNL mandaté par la Ville. Ce modèle propose plusieurs fréquences de collecte, variant d'une fois par année (comté Simcoe) à deux fois par année (Ville de Barrie).
- La réussite de ces modèles repose sur deux éléments clés : (i) le développement d'activités d'information, de sensibilisation et d'éducation destinées aux citoyens pour les inciter à participer activement et à adopter des comportements responsables en matière de récupération des textiles ; et (ii) la mise en place de partenariats solides entre les organismes locaux eux-mêmes et avec les acteurs clés du secteur, afin de coordonner les efforts, garantir une capacité de traitement des textiles récupérés, partager les ressources et maximiser l'impact des initiatives de récupération.

2.4. Évaluation comparative des modèles de récupération de textiles

Le Tableau 7 présente une synthèse des forces et faiblesses des principaux modèles de récupération des textiles, tirés des expériences de divers organismes municipaux et privés au Canada et à l'international. Il met en lumière les avantages de chaque initiative ainsi que les défis à surmonter pour optimiser la collecte, la gestion des textiles récupérés et l'implication des acteurs clés, notamment les citoyens.

Tableau 7 : Comparaison des forces et faiblesses des modèles de récupération des textiles

Modèle	Forces	Faiblesses
Boîtes de dons Ex. Markham, Terrebonne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de récupération élevé en kg/hab ▪ Possibilité d'installer les boîtes à des endroits stratégiques déjà fréquentés par les citoyens et à haute visibilité ▪ Accessibles 24/7 ▪ Autonomie pour les citoyens car ils peuvent participer à leur propre rythme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts sauvages et vandalisme ▪ Nécessite une gestion efficace : Fréquence de déchargement, surveillance, etc. ▪ Coûts d'opération élevés : installation et maintenance ▪ Textiles de qualité variable et certains articles sont en mauvais état ▪ Impact sur les organismes locaux qui ne gèrent pas les boîtes de collecte
Événements ponctuels Ex. Estrie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tonnage considérable ▪ Meilleur contrôle sur la qualité des dons 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation variable d'une année à l'autre ▪ Communication importante requise pour attirer les participants ▪ Coûts d'organisation élevé

Collecte en bordure de rue Ex. Barrie, Simcoe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagement communautaire dans la collecte et l'éducation sur la réutilisation des textiles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessite une capacité de tri suffisante pour gérer un volume important en une seule fois
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence de collecte déterminée en fonction des périodes de pointe ▪ Aucun déplacement nécessaire de la part des citoyens ▪ Bonne qualité des dons 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessite une capacité logistique robuste ▪ Coûts de collecte à la tonne élevé ▪ Tonnage et participation limités ▪ Nécessite une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués ▪ Nécessite une capacité de tri suffisante pour gérer un volume important en une seule fois

2.5. Concertation pour la récupération des textiles à Gatineau

Face à l'augmentation des textiles dans les ordures ménagères, la Ville de Gatineau a mis sur pied, en 2023-2024, un groupe de travail avec les OBNL de réemploi et les acteurs clés du territoire. L'objectif principal de ce groupe de travail était de contribuer à augmenter la récupération des textiles à Gatineau et, par conséquent, éviter leur élimination. Le groupe de travail textiles s'est réuni à six reprises, et un rapport de concertation a été rédigé par l'animateur du groupe à la suite de ces séances de travail (Table ronde participation publique, 2024). Plus spécifiquement, le groupe de travail a veillé à :

- Partager et mettre à jour les connaissances et bonnes pratiques relatives à la récupération des textiles ;
- Identifier les freins et leviers à la récupération des textiles à Gatineau ;
- Proposer des solutions à déployer pour augmenter le tonnage récupéré sur le territoire.

Ces discussions ont été le moteur de l'élaboration des actions présentées et détaillées dans le plan d'action ci-dessous (voir section n°4). Un exercice de priorisation a été effectué avec les membres du groupe afin de sélectionner les mesures à fort impact sur la réduction des déchets, qui sont les suivantes :

1) Développer des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

Les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) dédiées à la réduction et à la récupération des textiles s'inscrivent dans une démarche proactive et éclairée visant à engager activement la communauté vers des pratiques durables. Ces initiatives ont pour objectif de promouvoir des pratiques et comportements responsables en matière de consommation et de gestion des textiles. En effet, au-delà de la simple transmission de connaissances, les initiatives d'ISÉ visent à susciter une prise de conscience collective face à l'impact environnemental et social de l'industrie textile. Ces initiatives prennent différentes formes, allant des campagnes de sensibilisation grand public aux ateliers pratiques, en passant par l'intégration de programmes éducatifs dans les écoles et de stratégies de changements de comportements. Elles s'adaptent aux besoins et aux préférences des publics cibles, en utilisant des supports de communication variés et en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs locaux engagés dans le développement durable.

2) Favoriser le déploiement des PAV

Le déploiement des PAV implique à la fois l'installation stratégique de boîtes de dons dans des emplacements clés et d'élargir le réseau de comptoirs de dons existants. Ces mesures offriront aux résidents un moyen pratique et accessible de se débarrasser de leurs textiles. Les boîtes de dons sont accessibles en tout temps et gérées par des organisations locales autorisées par la Ville. Ces organismes trient les dons en vue de leur réutilisation locale ou

leur exportation. Parallèlement, les comptoirs de dons, souvent associés à des espaces de vente, facilitent la réception directe des dons des citoyens et sont opérés par des organismes locaux qui assurent le tri et la revente sur place, incitant les « donateurs » à devenir des « consommateurs » de textiles usagés.

3) Offrir une collecte municipale de textiles

Le modèle de collecte de textiles vise à intégrer cette initiative au calendrier municipal de collecte, offrant aux résidents une solution simple et accessible pour se défaire de leurs textiles usagés. Les textiles, déposés dans des sacs en bordure de rue, sont ensuite récupérés par une entreprise de collecte ou un organisme mandaté par la Ville. Pour optimiser la logistique et garantir une gestion efficace des ressources, il est possible d'offrir cette collecte sur inscription, permettant ainsi de planifier les tournées de collecte de manière efficiente. Les périodes de collecte, soigneusement planifiées en fonction des inscriptions et des volumes anticipés, permettent d'optimiser les parcours de collecte, minimiser les déplacements inutiles des collecteurs et offrir un service optimal aux résidents.

4) Reconnaissance des OBNL

La reconnaissance des organismes de récupération et de réemploi des textiles s'apparente à un label, un certificat officiel, ou une mention sur une liste publique d'organismes approuvés, par exemple, attribuée selon des critères environnementaux, sociaux et de traçabilité préétablis. Elle valorise les efforts des acteurs engagés dans la collecte, le tri, la revente et le recyclage des textiles usagés, visant ainsi à améliorer la gestion des textiles, à promouvoir la circulaire textile et à réduire la quantité éliminée. Cette initiative offre aux organismes qualifiés une notoriété auprès des citoyens et une meilleure visibilité.

5) Études stratégiques pour la gestion des textiles à Gatineau

Cette initiative vise à explorer divers aspects de la gestion des textiles à travers une série d'études stratégiques. Elle a pour objectif de mieux comprendre les impacts et les opportunités dans le secteur de la récupération des textiles. Cela permet ainsi de prendre des décisions éclairées et d'optimiser la gestion des textiles pour un avenir plus durable. Parmi les études envisagées figurent notamment :

- Étude globale sur la récupération des textiles : complémentaire à l'étude en économie circulaire initiée par la Ville de Gatineau en 2023, cette analyse approfondie permettra de retracer le parcours complet des textiles collectés, depuis leur collecte jusqu'à leur réutilisation, recyclage ou élimination, en tenant compte des différentes filières de traitement et de leurs implications environnementales et socio-économiques. L'étude s'articulera, entre autres, autour de quatre axes principaux : caractérisation des flux de textiles, évaluation des impacts environnementaux (ex. GES), analyse des retombées socio-économiques et identification des défis et opportunités ;
- Étude d'opportunité des surplus de textiles : cette étude vise à analyser les stocks excédentaires chez les OBNL de collecte et de réemploi, identifier les causes de ces surplus, comme les dons inadéquats ou les variations saisonnières, et explorer les options de réutilisation et de recyclage ;
- Étude de faisabilité pour un centre de dons mutualisé : cette étude analysera la faisabilité économique, logistique et opérationnelle d'un tel centre qui servirait de point centralisé pour la collecte, le tri, le stockage et la redistribution des textiles récupérés. L'étude examinera également les modèles d'affaires possibles.

6) Favoriser l'entraide et le partenariat entre les organismes

Cette action visant à favoriser l'entraide et le partenariat entre les organismes pour la gestion des textiles s'inscrit comme une initiative essentielle pour optimiser l'efficacité et la synergie des opérations de collecte, de tri et de redistribution dans la région. Cette démarche collaborative vise à promouvoir une communauté de pratique régionale entre les acteurs du réemploi textile, notamment par la tenue de rencontres et un réseau d'échanges en continu favorisant le partage d'informations et de connaissances, un soutien mutuel en cas de difficultés, une culture de collaboration et d'entraide et un sentiment d'appartenance à une communauté commune.

7) Offrir des outils de formation sur le tri aux friperies et OBNL de réemploi

L'action consiste à mettre à disposition des friperies et des OBNL de réemploi des outils de formation destinés au tri efficace des textiles. Cette initiative permettra de peaufiner l'expertise des acteurs du réemploi, d'améliorer la qualité du tri, d'augmenter le taux de réutilisation, d'optimiser les coûts de gestion et de réduire les textiles éliminés. En somme, les employés et bénévoles s'affairant au tri des dons seront mieux outillés pour sélectionner avec précision les textiles réutilisables et de distinguer ceux qui ne le sont pas. Parmi les outils à développer, notons des capsules vidéo pratiques et des guides imagés et détaillés.

De plus, toutes ces actions ont été présentées aux autres services concernés de la Ville afin d'obtenir leurs commentaires et d'approuver certaines d'entre elles.

3. Objectifs du plan d'action de récupération des textiles d'ici 2029

D'ici 2029, le plan d'action pour la récupération des textiles vise à atteindre les objectifs suivants :

Objectif principal découlant du PGMR 2023-2029

- Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés dans les ordures par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes en 2022 ;

Objectifs cibles

- Atteindre un taux de connaissance et d'engagement de 80 % chez les citoyens gatinois ;
- Atteindre un taux de participation de 80 % des ménages aux programmes de récupération des textiles ;
- Conduire une campagne annuelle d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ;
- Réaliser deux projets pilotes de changements de comportements ;
- Organiser deux ateliers de sensibilisation par an et un atelier de couture annuel ;
- Installer 75 boîtes de dons sur le territoire de la Ville de Gatineau ;
- Augmenter à environ 25 % la part des produits usagés dans les textiles achetés, en élargissant le réseau de comptoirs de dons existants ;
- Organiser deux collectes annuelles en bordure de rue ;
- Accroître la visibilité des organismes et améliorer le taux de confiance ;
- Effectuer des études stratégiques pour optimiser la gestion des textiles et renforcer les initiatives de réemploi textile ;
- Créer une communauté de pratique pour consolider la coordination entre les organismes, en tenant deux rencontres annuelles ;
- Offrir deux formations annuelles, en 2026 et en 2028, aux friperies et aux OBNL de réemploi ;
- Assurer la reddition de comptes du plan d'action de récupération des textiles à Gatineau et promouvoir la confiance et la collaboration entre les parties prenantes.

4. Plan d'action 2025-2029

Action 1 : Développer des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>D'après le sondage réalisé en février 2024, 70 % des citoyens gatinois interrogés ne connaissent pas ou connaissent partiellement les PAV de textiles à Gatineau.</p> <p>L'action 1 vise à informer et éduquer les citoyens pour qu'ils adoptent un comportement plus responsable vis-à-vis de la consommation et de la fin d'usage des textiles. Par ailleurs, cette action vise à sensibiliser les citoyens sur les impacts environnementaux liés à la consommation et à l'enfouissement des textiles, ainsi que sur la réduction à la source et le réemploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens ; ▪ Atteindre un taux de participation de 80 % des ménages aux programmes de récupération des textiles ; ▪ Conduire une campagne annuelle d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) ; ▪ Atteindre un taux d'information publique de 80 %.
État de la situation, outils existants et mesures engagées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'action 1 du PGMR 2023-2029 vise à déployer des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la réduction à la source et de réemploi auprès des citoyens et prévoit la diffusion d'outils concernant les points de dépôt pour les textiles. De plus, l'action 4 du PGMR 2023-2029 prévoit également la conception et la diffusion d'une campagne de communication sur la récupération des textiles et les dépôts sauvages en 2025-2026 ; ▪ Par ailleurs, quelques outils de communication sont ponctuellement utilisés pour diffuser des messages sur les textiles : les publications Facebook hebdomadaire <i>Vendredis pour l'avenir</i> et les campagnes hebdomadaires dans l'application DTRITUS ; ▪ L'emplacement des boîtes de dons de textiles est présenté sur une carte sur le site internet gatineau.ca/dtritrus, dans la rubrique Boîtes de dons. Le moteur de recherche de l'application DTRITUS indique également où se départir des textiles ; ▪ Autrement, la Ville n'organise pas de campagne de communication récurrente à grande échelle visant spécifiquement les textiles. Les textiles ne sont d'ailleurs souvent pas mentionnés dans les campagnes visant le tri des matières. 	
Mesures proposées	
<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Réaliser un sondage biennuel pour évaluer l'évolution du niveau de connaissance et d'engagement des citoyens par rapport aux textiles (consommation responsable, fréquentation des friperies, dons, etc.) ; 1.2. Réaliser une analyse des comportements et profils des citoyens pour pouvoir mieux orienter les communications selon les clientèles cibles ; 1.3. Développer une stratégie de communication ; 1.4. Organiser des ateliers de sensibilisation, notamment dans les écoles en collaboration avec la Commission jeunesse ; 1.5. Organiser des ateliers de couture sur le modèle des cafés réparation ; 1.6. Soutenir un évènement de type « SWAP » pour que les citoyens apportent leurs textiles usagés et repartent avec d'autres textiles usagés, puis analyser la pertinence de reproduire l'évènement. 	

Parties prenantes

- Ville de Gatineau (SEMR, SCOM, SLSDC, SAR, SIC, Commission jeunesse, BDE, SACL) : coordination des projets, préparation des contenus, collaboration pour l'organisation d'évènements, facilitation des contacts avec les entreprises d'économie sociale ;
- Commissions scolaires : collaboration et facilitation pour les ateliers dans les écoles ;
- Enviro Éduc-Action : animation d'ateliers de sensibilisation ;
- Citoyens : Participation active aux programmes ISÉ ;
- Entreprises d'économie sociale ou OBNL : animation de cours de couture et organisation des évènements de type SWAP.

Indicateurs de réussite

- Statistiques liées à la campagne de communication (portée des messages, nombre de clics ou partages, etc.) ;
- Nombre de participants aux activités et évènements soutenus ou organisés ;
- Amélioration du niveau de connaissance des citoyens sur la récupération des textiles ;
- Amélioration du niveau d'engagement des citoyens pour une meilleure gestion des textiles.

Points de vigilance

- Nécessité de bien connaître les publics cibles et adapter les messages et activités en conséquence.

Pratiques inspirantes

- Ville de Vancouver : page du site internet sur les textiles <https://vancouver.ca/green-vancouver/clothing.aspx>
- National Association for Charitable Textile Recycling (NACTR) : boîte à outils pour organiser des évènements d'échange de textiles : <https://nactr.ca/clothing-swaps/>
- Fashion takes action (FTA) : ressources éducatives pour des interventions dans les écoles sur les textiles <https://fashiontakesaction.com/education/>

Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	70 000	25 000	25 000	25 000	20 000	165 000
Ressources humaines SEMR (heures)	180	80	70	50	70	450

Action 2 : Favoriser le déploiement des points d'apport volontaires

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>La Ville de Gatineau dispose d'un réseau d'environ 34 points d'apport volontaire pour la collecte de textiles, dont 8 boîtes de dons.</p> <p>L'action 2 vise à favoriser l'installation de nouveaux PAV dans chaque secteur de la ville en déployant un réseau accessible pour la collecte de textiles sur le territoire. Cela comprend l'installation stratégique de boîtes de dons et l'élargissement du réseau de comptoirs de dons existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes en 2022 ; ▪ Installer 75 boîtes de dons sur le territoire de la Ville de Gatineau.
<h3>État de la situation, outils existants et mesures engagées</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actuellement, Gatineau compte un nombre limité de PAV pour la collecte de textiles : 8 boîtes de dons et 26 comptoirs de dons, soit un ratio d'un PAV par environ 10 000 habitants ; ▪ La carte de boîtes de dons autorisées est disponible sur le site web gatineau.ca et un recensement des PAV est disponible dans l'application web et mobile DTRITUS ; ▪ Le Règlement encadrant la gestion des matières résiduelles de la Ville de Gatineau précise les modalités d'autorisation des boîtes de dons (Règlement 839-2018) ; ▪ Le Règlement de zonage prévoit les dispositions urbanistiques relatives aux boîtes de dons ; ▪ Le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) propose un « Lab d'accélération sectoriel – économie circulaire » pour les textiles. Ce laboratoire prévoit trois années de cocréation afin de promouvoir la circularité dans le secteur textile au Québec par le biais de projets pilotes ; ▪ D'après un sondage réalisé par BIP Recherche en 2024, 49 % des citoyens pensent que la Ville de Gatineau devrait installer davantage de boîtes de dons (BIP Recherche, 2024) ; ▪ En 2024, la Ville prévoit organiser cinq écocentres mobiles, dont trois dans les secteurs d'Aylmer et deux dans le secteur de Buckingham. 	
<h3>Mesures proposées</h3>	
<ol style="list-style-type: none"> 2.1. Identifier des emplacements stratégiques pour installer des boîtes et implanter des comptoirs de dons ; 2.2. Établir des partenariats avec des organismes et des entreprises privées de réemploi textile pour installer de nouvelles boîtes de dons, ouvrir des comptoirs de dons et organiser des collectes ponctuelles ; 2.3. Revoir les dispositions réglementaires encadrant les boites de dons ; 2.4. Préapprouver des terrains municipaux pour l'installation de boites de dons, en partenariat avec les services municipaux, et définir les rôles et responsabilités de chacun et les processus d'intervention ; 2.5. Développer des collaborations avec les commissions scolaires, les centres commerciaux et les supermarchés, les établissements locaux, par exemple, pour installer des boîtes de dons et implanter davantage de comptoirs de dons ; 2.6. Élaborer le montage financier et définir le processus contractuel pour implanter des boites de dons opérées par des OBNL ; 2.7. Réaliser le processus contractuel pour installer des boîtes de dons sur les terrains municipaux et privés ; 2.8. Développer une identité visuelle distinctive pour les boîtes de dons autorisées par la Ville, incluant la création d'une marque spécifique et d'un habillage visuel ; 	

2.9. Mettre en œuvre des audits réguliers pour : (i) évaluer l'état des boîtes de dons et identifier les améliorations nécessaires, (ii) produire des rapports réguliers sur les performances du système de collecte, et (iii) partager les résultats avec les partenaires et les parties prenantes afin d'obtenir leur rétroaction.

Parties prenantes

- Ville de Gatineau (SEMR, SAR, SUDD, STP, SCOM, SAJ, SACL, SLSDC et directions territoriales) : Planification, mise à jour réglementaire, soutien financier et logistique ;
- Organismes locaux et entreprises privées : Partenaires pour de nouveaux PAV ;
- Entreprises et organisations locales : Collaborateurs pour l'installation de boîtes de dons sur leurs terrains ;
- Citoyens : Participation active au dépôt des textiles ;
- Partenaires logistiques : Entreprises ou OBNL offrant des services de transport et de logistique pour la collecte des textiles.

Indicateurs de réussite

- Nombre de boîtes installées et de comptoirs de dons ouverts ;
- Nombre de PAV par 10 000 habitants ;
- Quantité de textiles (kg) récupérés par habitant ;
- Proportion de citoyens achetant des textiles usagés ;
- Quantité de textiles résidentiels éliminés ;
- Tonnage de textiles collectés dans les boîtes de dons et collectes ponctuelles ;
- Niveau de satisfaction des citoyens par rapport à l'accessibilité et à la commodité des PAV ;
- Nombre de plaintes concernant les boîtes de dons autorisées ;
- Nombre de collectes ponctuelles réalisées.

Points de vigilance

- Veiller à ce que les points de collecte soient répartis de manière équitable dans tous les secteurs, y compris les zones périphériques (ex. Masson-Angers et Aylmer) ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention pour limiter les débordements et les dépôts sauvages, incluant l'affichage du numéro de la Ville sur les boîtes afin de faciliter la gestion des requêtes ;
- Prendre en compte l'utilisation de technologies de suivi, telles que des capteurs de volume, pour suivre les volumes de collecte, les besoins de maintenance et les performances des boîtes de dons.

Pratique inspirante

- La Ville de Markham a déployé un vaste réseau de boîtes de dons, combiné à des campagnes de sensibilisation efficaces, ce qui a considérablement augmenté le taux de récupération des textiles ;
- La Ville de Terrebonne a adjugé un contrat à l'OBNL Renaissance pour gérer 33 boîtes de dons réparties sur 23 terrains municipaux. Renaissance verse à la Ville des redevances de 0,12 \$ par livre de textiles collectés. Ces redevances sont redistribuées par la Ville aux organismes locaux.

Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	20 000	75 000	155 000	19 500	20 500	290 000
Ressources humaines SEMR (heures)	416	290	230	157	157	1 250

Action 3 : Expérimenter la mise en place d'une collecte municipale semestrielle

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>La Ville de Gatineau offre un service municipal de collectes de matières résiduelles adapté aux besoins des citoyens.</p> <p>L'action vise à expérimenter la mise en place d'une collecte municipale semestrielle de textiles. Cette initiative débutera sur une période de deux ans dans deux secteurs spécifiques, avant de s'étendre progressivement aux cinq secteurs de la ville selon les recommandations du projet-pilote. Les résidents pourront ainsi se départir facilement de leurs vêtements, chaussures et autres textiles usagés en les déposant dans des sacs placés en bordure de rue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes (données de 2020) ; ▪ Organiser deux collectes annuelles en bordure de rue.
État de la situation, outils existants et mesures engagées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 8 000 tonnes de textiles ont été éliminées en 2022, dont 1 500 tonnes récupérées dans les matières recyclables ; ▪ Aucune collecte municipale de textiles n'est actuellement offerte par la Ville de Gatineau ; ▪ Présence de certaines entreprises et OBNL de collecte des matières résiduelles dans la région de Gatineau, avec une couverture limitée dans certains secteurs ; ▪ Partenariats existants avec des organismes de réemploi pour le traitement des textiles collectés ; ▪ D'après un sondage réalisé par Léger en 2021, les citoyens de Gatineau recommandent à la Ville d'organiser des collectes annuelles ou semestrielles de textiles en bordure de rue (Léger, 2021) ; ▪ Application mobile et web DTRITUS qui inclut un module d'inscription à certaines collectes municipales (ex. encombrants). 	
Mesures proposées	
<p>3.1. Définir les modalités de la collecte (fréquence, horaire, matières acceptées, contenants conformes, etc.) ;</p> <p>3.2. Développer les procédures de tri, d'emballage des textiles et de dépôt des textiles en bordure de rue ;</p> <p>3.3. Concevoir et déployer la stratégie de communication aux citoyens ;</p> <p>3.4. Élaborer un ou des appels d'offres pour la collecte, le transport, le tri, l'entreposage et la distribution des textiles récupérés en bordure de rue, en favorisant un partenariat avec les OBNL de réemploi ;</p> <p>3.5. Planifier le module d'inscription à la collecte ;</p> <p>3.6. Mettre en œuvre ce modèle de collecte sous forme de projet pilote de deux ans dans les secteurs de l'Est de la ville, notamment Aylmer, où le nombre de PAV est très limité ;</p> <p>3.7. Réaliser un bilan du projet pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener des sondages pour déterminer le taux de participation, évaluer la satisfaction des citoyens et identifier les points d'amélioration ; ▪ Évaluer la performance du modèle de collecte en termes de volume et de qualité des textiles récupérés ; ▪ Formuler des recommandations basées sur les résultats du projet pilote pour son expansion future. <p>Selon les recommandations du projet pilote :</p> <p>3.8. Poursuivre et étendre la collecte à l'ensemble de la ville.</p>	

Parties prenantes

- Ville de Gatineau (SEMR, SCOM, SIC et SAR) : Responsable de planification, de communication, d'organisation, de suivi et de financement de la collecte ;
- Entreprise et OBNL de collecte de textiles : Partenaire potentiel pour la collecte et le transport des textiles ;
- OBNL de réemploi : Partenaires clés pour la récupération des textiles, le tri, la vente et la distribution du volume récupéré ;
- Citoyens : Acteurs principaux, responsables de déposer leurs textiles dans les sacs dédiés, de respecter les consignes de tri, et de placer les sacs en bordure de rue ;
- Médias: Relais d'information pour sensibiliser et mobiliser la population.

Indicateurs de réussite

- Taux de participation des résidents du secteur visé à la collecte semestrielle ;
- Volume total de textiles collectés par rapport aux objectifs spécifiques fixés ;
- Taux de contamination des textiles collectés ;
- Pourcentage des textiles collectés traités localement.

Points de vigilance

- Miser sur des communications simples et accessibles pour s'assurer que les citoyens comprennent bien les consignes de tri et de dépôt ;
- Définir deux périodes de collecte par année, en tenant compte des saisons et des volumes anticipés de textiles ;
- Établir un protocole pour gérer les textiles qui ne répondent pas aux critères de collecte ou qui sont trop souillés ou sales pour être collectés ;
- Bien former les équipes municipales et anticiper les problèmes et plaintes en lien avec le projet pilote (ex. problèmes de salubrité et nuisances, collectes non effectuées, etc.) ;
- Assurer une gestion adéquate de l'entreposage des textiles pour éviter les problèmes d'encombrement ou de détérioration des matériaux.

Pratique inspirante

- Ville de Boston en partenariat avec l'entreprise *Helpsy* : Depuis 2022, Boston offre un service de collecte gratuite des textiles en bordure de rue, avec inscription préalable, géré par l'entreprise privée *Helpsy* qui prend en charge tous les frais de collecte. Les résidents peuvent planifier le ramassage en ligne et déposer leurs textiles propres et secs en bordure de rue avant 7h le jour prévu ;
- Ville de Barrie en partenariat avec l'entreprise *Recycling Rewards* : La Ville de Barrie a établi un partenariat avec l'entreprise privée *Recycling Rewards* pour organiser une collecte biannuelle en bordure de rue dans les cinq zones de la ville.

Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	30 000	60 000	30 000	- \$	- \$	120 000
Ressources humaines SEMR (heures)	450	350	290	5	5	1 100

Action 4 : Mettre en place un programme de reconnaissance des OBNL de réemploi

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>Les OBNL spécialisés dans le réemploi de textiles jouent un rôle essentiel dans la réduction des textiles éliminés.</p> <p>Cette action vise à établir un programme officiel de reconnaissance pour les organismes engagés dans la récupération, le tri, la vente et la distribution des textiles à Gatineau, afin de valoriser leur engagement en faveur du réemploi des textiles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes (données de 2020) ; ▪ Accroître la notoriété des organismes et améliorer le taux de confiance.
État de la situation, outils existants et mesures engagées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune initiative de reconnaissance des OBNL dédiée au réemploi textile n'existe actuellement à Gatineau ; ▪ Manque de visibilité et de valorisation des efforts déployés par ces acteurs clés dans la gestion des textiles ; ▪ Certains OBNL reconnus peuvent bénéficier d'une tarification préférentielle aux écocentres et au centre de transbordement de la Ville de Gatineau (Règlement de tarification 61-2006) ; ▪ Un cadre de soutien aux OBNL de réduction et réemploi est en cours d'élaboration par le Service de l'eau et des matières résiduelles (action 3 du PGMR 2023-2029) et des critères d'admissibilité seront établis. 	
Mesures proposées	
<p>4.1. Élaborer un guide de critères de reconnaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir des critères environnementaux, sociaux et de traçabilité rigoureux pour l'évaluation des OBNL ; ▪ Élaborer un formulaire de candidature simple pour les OBNL et l'intégrer au Cadre de soutien aux OBNL de réduction et réemploi (action 3 du PGMR) à même le portail de demande en ligne de la Ville de Gatineau ; <p>4.2. Mettre en œuvre et diffuser le programme de reconnaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un formulaire de candidature simple ; ▪ Examiner et évaluer les candidatures ; ▪ Remettre des certificats ou distinctions aux OBNL reconnus ▪ Informer les OBNL et le public du programme de reconnaissance ; ▪ Publier des informations sur les OBNL reconnus sur le site web de la Ville ; <p>4.3. Évaluer et ajuster le programme de reconnaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des évaluations périodiques du programme ; ▪ Conduire des entrevues avec les OBNL participant pour recueillir leurs retours ; ▪ Analyser les données pour mesurer l'efficacité du programme ; ▪ Identifier et mettre en œuvre des améliorations basées sur les retours et analyses. 	
Parties prenantes	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Gatineau (SEMR, SLSDC, BDÉ et SCOM): Élaborer et déployer le programme de reconnaissance, et assurer la coordination et le suivi auprès des OBNL ; 	

<ul style="list-style-type: none"> OBNL œuvrant dans le réemploi des textiles : Acteurs principaux à reconnaître pour leurs contributions à la gestion des textiles. 						
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'OBNL participant au programme de reconnaissance ; Impact positif du programme sur les ventes des textiles par les OBNL reconnus. 					
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser largement les informations sur le programme auprès des OBNL et du public pour susciter l'intérêt et la participation ; Assurer que les critères de reconnaissance sont respectés par les organismes ; Garantir que le programme de reconnaissance soit conçu de manière à être applicable à une diversité d'organismes, qu'ils soient petits ou grands, pour encourager une participation variée ; Ajuster les critères de reconnaissance et les méthodes d'évaluation en fonction des retours d'expérience et des évolutions du contexte environnemental et social. 					
Pratique inspirante	<ul style="list-style-type: none"> Il est à noter qu'il n'existe pas d'informations spécifiques sur des programmes de reconnaissance, certifications ou labels pour le réemploi des textiles. Cependant, il existe des certifications et labels destinés à la fabrication de matériaux textiles durables et au recyclage. Par exemple, le <i>Global Recycle Standard</i> (GRS) est une certification internationale qui vérifie le contenu recyclé des produits textiles. Le <i>Recycled Claim Standard</i> (RCS) est similaire au GRS, mais se concentre uniquement sur la vérification du contenu recyclé. Le label "Recycle" est utilisé dans certains pays pour indiquer que le produit est fabriqué à partir de matériaux recyclés. 					
Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	500	500	- \$	- \$	- \$	1 000
Ressources humaines SEMR (heures)	105	65	25	25	30	250

Action 5 : Études stratégiques pour la gestion des textiles à Gatineau

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>La Ville de Gatineau s'engage à adopter une approche proactive et collaborative pour améliorer la gestion des textiles. Elle mène souvent des études pour évaluer et améliorer divers aspects de la gestion des déchets et des ressources, y compris les textiles.</p> <p>Cette action vise à approfondir la compréhension de la gestion des textiles à Gatineau à travers une série d'études stratégiques. Ces études permettront d'éclairer les décisions futures et d'optimiser le réemploi des textiles, en identifiant les lacunes actuelles, les opportunités d'amélioration et les meilleures pratiques à adopter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes (données de 2020) ; ▪ Effectuer des études stratégiques pour optimiser la gestion des textiles et renforcer les initiatives de réemploi textile.
<h3>État de la situation, outils existants et mesures engagées</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville de Gatineau a mené plusieurs études pour caractériser les matières résiduelles résidentielles au fil des ans ; ▪ En 2023, la Ville a mandaté Stantec pour réaliser une étude en économie circulaire incluant (i) l'analyse des flux de matières, (ii) l'identification, la concertation et la mobilisation des acteurs, et (iii) l'identification de solutions et le développement d'une stratégie pour déployer l'économie circulaire ; ▪ Les OBNL de réemploi des textiles se sont engagés activement dans les initiatives de la Ville ; ▪ La Ville a établi des partenariats avec plusieurs experts et organisations spécialisées dans la circularité textile (ex. le Lab Textile du CERIEC) ; ▪ Le PGMR 2023-2029 prévoit deux actions clés : l'action 7, qui examinera en 2025 les réglementations pour le secteur ICI afin de réduire le gaspillage textile, et l'action 28, qui en 2024-2025 évaluera la faisabilité d'une infrastructure de réemploi pour les textiles et encombrants. 	
<h3>Mesures proposées</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5.1. Définir les études stratégiques nécessaires ; ▪ 5.2. Préparer et lancer des appels d'offres pour ces études ; ▪ 5.3. Coordonner les mandats avec les firmes externes ; ▪ 5.4. Analyser les résultats pour guider les décisions futures (ex. modification de la réglementation) et optimiser le réemploi des textiles. 	
<h3>Parties prenantes</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Gatineau (SEMR, BDÉ et SAR): Rédaction des appels d'offres, coordination des initiatives, financement, communication et suivi ; ▪ OBNL de réemploi : Contribution active à la mise en place de l'action, notamment par le partage de données ; ▪ Citoyens de Gatineau : Participation aux activités de collecte de données et d'information sur les textiles (ex. sondage) ; ▪ Entreprises privées de gestion des textiles : Partage des données et des informations sur la gestion des textiles à Gatineau ; 	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Universités, centres de recherche et firmes d'experts : Conduite d'études stratégiques, analyse de données et formulation de recommandations ; ▪ Bailleurs de fonds : Soutien financier pour les études et les initiatives. 						
Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études complétées ; ▪ Quantification précise et caractérisation des flux de textiles ; ▪ Évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques, quantitatifs et qualitatifs ; ▪ Proposition d'opportunités pour la gestion des textiles. 					
Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que les données collectées pour les études sont précises, complètes et représentatives de la réalité locale ; ▪ Utiliser des méthodologies rigoureuses pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données afin de garantir la précision et la fiabilité des résultats ; ▪ Établir une communication continue et transparente avec toutes les parties prenantes impliquées, y compris les services de la Ville de Gatineau, les OBNL, les entreprises privées et les citoyens ; ▪ Évaluer la viabilité à long terme des recommandations et des solutions proposées par les études ; ▪ Considérer l'adaptabilité des solutions aux changements futurs dans les habitudes de consommation, les réglementations environnementales, les réglementations locales et les avancées technologiques disponibles. 					
Pratique inspirante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME, France) : Cet établissement public a réalisé plusieurs études en lien avec la circularité textile (ex. les impacts environnementaux), disponibles sur son site web ; ▪ Fashion Takes Action (FTA) : En 2021, FTA a publié un rapport de faisabilité sur le recyclage des textiles au Canada, avec le soutien financier d'Environnement et Changement climatique Canada. 					
Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	- \$	15 000	75 000	15 000	- \$	105 000
Ressources humaines SEMR (heures)	70	130	270	70	10	550

Action 6 : Favoriser l'entraide et le partenariat entre les organismes

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>La création d'une communauté de pratique pour la gestion des textiles à Gatineau répond à un besoin croissant de coordination et de collaboration entre les divers acteurs impliqués.</p> <p>L'action 6 vise à favoriser l'entraide et le partenariat entre les organismes impliqués dans le réemploi des textiles à Gatineau. Cette initiative vise à optimiser l'efficacité et la synergie des opérations de collecte, de tri et de réemploi des textiles dans la région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes (données de 2020) ; ▪ Créer une communauté de pratique pour consolider la coordination entre les organismes, en tenant deux rencontres annuelles.
État de la situation, outils existants et mesures engagées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actuellement, il n'existe pas de communauté de pratique établie à Gatineau pour favoriser la collaboration et la synergie entre les organismes de réemploi des textiles ; ▪ Plusieurs organismes à Gatineau s'engagent individuellement, ou en petits groupes, dans des initiatives de réemploi textile ; ▪ La Ville de Gatineau s'engage pour favoriser l'entraide et le partenariat entre les organismes en créant des initiatives, comme le groupe de travail textiles ; ▪ Les organismes de réemploi ont activement participé à des ateliers de réflexion et d'échange, permettant de partager des solutions pratiques et de renforcer leurs interactions ; ▪ Des modèles de communauté de pratique observés dans d'autres villes pourraient servir d'inspiration pour une mise en place similaire à Gatineau. 	
Mesures proposées	
<p>6.1. Consulter d'autres villes pour s'inspirer des modèles existants de communautés de pratique ;</p> <p>6.2. Recenser les organismes de réemploi textile, les entreprises privées, les centres de recherche, les universités, et autres parties prenantes pertinentes à Gatineau ;</p> <p>6.3. Mener un sondage pour déterminer la vision, les objectifs, et les attentes de la communauté de pratique ;</p> <p>6.4. Établir une structure de gouvernance en formant un comité de pilotage composé de représentants des principales parties prenantes ;</p> <p>6.5. Élaborer un plan d'action détaillé incluant les objectifs et les échéanciers ;</p> <p>6.6. Mettre en place la communauté de pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mandater un partenaire local pour animer la communauté ; ▪ Organiser des rencontres semestrielles pour échanger et collaborer ; ▪ Établir un réseau d'échange continu pour le partage d'informations et de ressources ; ▪ Promouvoir les activités de la communauté via des canaux de communication variés. 	
Parties prenantes	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Gatineau (SEMR et BDE) : Soutien financier et logistique ; 	

- CDROL : Animation de la communauté, et coordination des initiatives de synergies ;
- OBNL de réemploi et entreprises privées : Participation active aux rencontres et initiatives collaboratives ;
- Universités et centres de recherche : Rôle de collaborateur – soutien technique et scientifique.

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'organismes participants régulièrement aux activités de la communauté ; ▪ Nouvelles initiatives lancées par la communauté de pratique ; ▪ Satisfaction des membres de la communauté ; ▪ Diffusion et l'adoption des meilleures pratiques identifiées par la communauté de pratique.
--------------------------------	--

Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que la vision et les objectifs de la communauté de pratique sont bien définis et partagés par tous les membres pour éviter la dispersion des efforts ; ▪ Établir une structure de gouvernance claire avec des rôles et des responsabilités définis pour assurer une gestion efficace et transparente de la communauté ; ▪ Cultiver une culture de collaboration, de confiance et de respect mutuel au sein de la communauté pour maximiser l'efficacité collective et le soutien entre les membres. Par exemple, cela peut aider à résoudre le problème de surplus auquel certains OBNL font face lorsqu'ils se retrouvent avec une grande quantité de textiles sans avoir la capacité de les traiter ; ▪ Maintenir un engagement actif et constant des membres en organisant des réunions régulières et valorisant les contributions de chacun.
----------------------------	---

Pratique inspirante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau des Ressourceries en France : Ce réseau regroupe 160 Ressourceries à travers la France, qui sont des structures dédiées à la collecte, au tri et au traitement des textiles. Ils partagent de bonnes pratiques, développent des formations communes et travaillent ensemble pour promouvoir le réemploi ; ▪ Concertation Montréal : La Communauté de pratique textile et habillement (CP Textile) de Concertation Montréal (CMTL) rassemble une diversité de créatrices, créateurs, d'expert.e.s et d'organisations locales, engagés dans la transition écologique du secteur textile. CMTL mobilise ces acteurs pour promouvoir l'adoption de pratiques durables et circulaires, tant dans la production que dans la consommation.
----------------------------	---

Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Ressources humaines SEMR (heures)	230	30	30	30	30	350

Action 7 : Offrir des outils de formation sur le tri aux friperies et OBNL de réemploi

Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>Les OBNL sont souvent soutenus par des bénévoles sans formation, confrontés à une rotation fréquente. Les formations de ces bénévoles sur le réemploi des textiles sont ainsi essentielles dans la promotion de pratiques durables et circulaires dans l'industrie textile.</p> <p>L'action 7 vise à offrir des outils de formation sur le tri aux friperies et aux OBNL de réemploi à Gatineau. Cette initiative permettra d'améliorer les compétences des acteurs du réemploi en matière de tri des textiles, ce qui aura un impact positif sur la qualité du tri, le taux de réutilisation et la gestion des textiles à Gatineau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens, soit l'équivalent de 6 500 tonnes (données de 2020) ; ▪ Offrir deux formations annuelles, en 2026 et en 2028, aux friperies et aux OBNL de réemploi.
<h3>État de la situation, outils existants et mesures engagées</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certaines friperies et OBNL rencontrent des difficultés à identifier et à trier correctement les textiles en fonction de leur état, de leur qualité et de leur potentiel de réutilisation ; ▪ La Ville de Gatineau a déjà mis en place certaines initiatives pour améliorer la gestion des textiles, mais il reste du travail à faire pour améliorer la qualité du tri ; ▪ La Ville de Gatineau a établi une collaboration solide avec des experts dans le domaine de l'économie circulaire du textile. 	
<h3>Mesures proposées</h3>	
<p>7.1. Engager des discussions avec les friperies et les OBNL pour comprendre leurs défis actuels en matière de tri des textiles ;</p> <p>7.2. Préparer et lancer les processus contractuels pour ces formations ;</p> <p>7.3. Mandater un.e expert.e en textiles pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer un plan détaillé pour la création des outils de formation, en tenant compte des différents types de textiles et des techniques de tri spécifiques ; ▪ Créer des outils de formation (ex. capsules vidéo, guides visuels interactifs, etc.) démontrant les bonnes pratiques de tri, en mettant l'accent sur la qualité et la réutilisation des textiles ; ▪ Partager les formations avec les OBNL et les friperies; ▪ Organiser des sessions de formation en ligne ou en personne pour présenter les outils aux employés et bénévoles des friperies et OBNL ; <p>7.4. Recueillir des données auprès des participants sur l'amélioration des pratiques de tri, le taux de réutilisation des textiles et les économies réalisées en termes de coûts de gestion ;</p> <p>7.5. Réviser régulièrement les contenus des outils de formation pour refléter les nouvelles pratiques et technologies émergentes dans le domaine du réemploi textile.</p>	
<h3>Parties prenantes</h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Gatineau (SEMR, SAR et SCOM): Coordination et financement de l'action ; ▪ Friperies et OBNL de réemploi : Bénéficiaires directs des formations ; 	

- Experts en gestion des textiles et en formation : Création des outils de formation – organisation des sessions de formation ;
- Bailleurs de fonds : Soutien financier pour les formations (ex Recyc Québec et FCM).

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre total d'employés et de bénévoles des friperies et OBNL ayant participé aux sessions de formation ; ▪ Nombre de sessions de formation organisées pour les friperies et les OBNL ; ▪ Retours d'expérience des participants sur la qualité, la pertinence et l'utilité des formations reçues.
--------------------------------	---

Points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que les contenus de formation sont adaptés aux besoins spécifiques des friperies et OBNL de réemploi à Gatineau ; ▪ Veiller à ce que la formation soit accessible à tous les employés et bénévoles des friperies et OBNL, en tenant compte de la disponibilité, des horaires et des préférences d'apprentissage ; ▪ S'assurer que les friperies et les OBNL disposent des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les pratiques apprises lors des formations ; ▪ Identifier les succès et les défis rencontrés, et ajuster les contenus et les méthodes si nécessaire pour améliorer l'efficacité de la formation.
----------------------------	---

Pratique inspirante	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Communauté de pratique textile et habillement (CP Textile) de Concertation Montréal (CMTL) offre des ateliers, des webinaires et des séries de formations telles que "En Mode Circularité", en partenariat avec la Société de développement commercial du District Central. Ces événements visent à outiller les acteurs du secteur et les citoyens pour soutenir leur transition vers des pratiques circulaires.
----------------------------	--

Estimation des ressources nécessaires	2025	2026	2027	2028	2029	Sous-total
Ressources financières PGMR (\$)	10 000	2 000	- \$	2 000	- \$	14 000
Ressources humaines SEMR (heures)	150	90	0	110	0	350

Action 8 : Effectuer le suivi et la reddition de comptes du plan d'action

















Description de l'action	Objectifs cibles traités par l'action
<p>Le suivi et la reddition de comptes sont nécessaires pour garantir la transparence, la responsabilité, l'évaluation des performances, et l'amélioration continue des initiatives.</p> <p>L'action 8 vise à établir un système de suivi rigoureux pour mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action de gestion des textiles à Gatineau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte des progrès réalisés et des résultats obtenus ; ▪ Assurer la transparence des actions et des décisions prises ; ▪ Garantir la responsabilité des parties prenantes impliquées ; ▪ Favoriser la confiance et la collaboration entre les parties prenantes.
État de la situation, outils existants et mesures engagées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PGMR 2023-2029 de la Ville de Gatineau a prévu une action (action 30) pour assurer le suivi et la reddition de comptes liés au plan ; ▪ La Ville a pour pratique de dresser un bilan des dépenses pour chaque budget alloué ou pour chaque projet réalisé ; ▪ Le Service de l'eau et des matières résiduelles participe souvent aux activités et consultations des partenaires et organismes gouvernementaux pour assurer l'atteinte des objectifs du PGMR ; ▪ La Ville a mis en place un processus pour recenser et suivre mensuellement les tonnages récupérés par les OBNL aux écocentres. 	
Mesures proposées	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 8.1. Mettre en place un calendrier de collecte de données et de suivi auprès des parties prenantes ; ▪ 8.2. Effectuer un suivi financier détaillant les dépenses et les budgets alloués pour chaque action ; ▪ 8.3. Analyser les actions pour évaluer les progrès réalisés et identifier les mesures nécessitant des ajustements ; ▪ 8.4. Préparer un bilan annuel détaillant les progrès réalisés, les défis rencontrés et les actions correctives prises et le rendre public ; ▪ 8.5. Participer aux activités et consultations des partenaires et organismes gouvernementaux (ex. Défi textile, Lab textiles) pour assurer l'atteinte des objectifs du plan de la récupération des textiles à Gatineau ; ▪ 8.6. Organiser des réunions avec les parties prenantes pour discuter des résultats et ajuster les stratégies si nécessaire ; ▪ 8.7. Rechercher des subventions et des financements pour soutenir les initiatives de récupération des textiles. 	
Parties prenantes	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville de Gatineau (SEMR, SCOM et SF): Coordination générale, compilation des données de suivi et rédaction des rapports ; ▪ Organismes de réemploi : réalisation des redditions de compte, fourniture de données et participation aux évaluations ; ▪ Autres parties prenantes : Collaboration dans la collecte et l'analyse des données ; ▪ Citoyens : Participation aux enquêtes et fourniture de retours d'information. 	

<p>Indicateurs de réussite</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage des objectifs du plan d'action atteints ou en voie d'atteinte selon l'échéancier fixé ; ▪ Nombre et fréquence des rapports de suivi ; ▪ Précision et exhaustivité des rapports ; ▪ Taux de participation des parties prenantes aux réunions de suivi. 					
<p>Points de vigilance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est essentiel d'adapter les méthodes de suivi en fonction des évolutions du plan d'action et des retours des parties prenantes, pour assurer une mise en œuvre efficace et répondre aux besoins changeants de toutes les actions ; ▪ Une coordination étroite avec la reddition de comptes de l'action 30 du PGMR 2023-2029 est recommandée pour éviter la duplication des efforts, favorisant ainsi une utilisation optimale des ressources ; ▪ La compilation des tonnages de textiles récupérés est un enjeu pour les OBNL, qui n'ont pas l'habitude de peser les textiles en entrée de magasin. Il est important d'offrir un soutien additionnel, comme des outils simplifiés, pour aider les OBNL à surmonter les défis liés à la reddition de comptes, renforçant ainsi leur capacité à contribuer pleinement aux objectifs du plan ; ▪ Il est à noter qu'un partenariat solide avec les services de la Ville facilitera le processus de reddition de comptes des actions collaboratives, assurant une coopération efficace et harmonieuse. 					
<p>Pratique inspirante</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville de Vancouver a mis en place un système de suivi et de reddition de comptes complet pour son plan d'action de gestion des déchets. Le système comprend un tableau de bord en ligne, <i>VanDashboard</i>, qui présente les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de performance, ainsi que des rapports annuels détaillés. ▪ https://opendata.vancouver.ca/pages/vandashboard/#dashboard-top 					
<p>Estimation des ressources nécessaires</p>	<p>2025</p>	<p>2026</p>	<p>2027</p>	<p>2028</p>	<p>2029</p>	<p>Sous-total</p>
<p>Ressources financières PGMR (\$)</p>	<p>1 000</p>	<p>1 000</p>	<p>1 000</p>	<p>1 000</p>	<p>1 000</p>	<p>5 000</p>
<p>Ressources humaines SEMR (heures)</p>	<p>85</p>	<p>100</p>	<p>100</p>	<p>95</p>	<p>120</p>	<p>500</p>




5. Ressources




Le Tableau 8 présente les ressources nécessaires pour mettre en place le plan d'action pour la récupération des textiles sur une période de cinq ans. Pour chaque action prévue dans le plan, le tableau fournit le budget requis et les ressources humaines nécessaires au SEMR. Cela permet d'avoir une vue d'ensemble claire des ressources pour assurer la mise en œuvre efficace du plan.

Tableau 8 : Ressources pour la mise en œuvre du plan d'action pour la récupération des textiles (2025-2029)

	Investissements nécessaires	Ressources humaines nécessaires - SEMR
Action 1	 165 000 \$	 450 heures
Action 2	 290 000 \$	 1 250 heures
Action 3	 120 000\$	 1 100 heures
Action 4	 1 000\$	 250 heures
Action 5	 105 000 \$	 550 heures
Action 6	 50 000 \$	 350 heures
Action 7	 14 000 \$	 350 heures
Action 8	 5 000 \$	 500 heures
Total sur 5 ans	750 000 \$	
Moyenne par an	150 000 \$	

Légende :

 Moins de 50 000\$
 Entre 50 000\$ et 150 000\$
 Plus de 150 000\$

 Moins de 500 heures
 Entre 500 et 1 000 heures
 Entre 1 000 et 1 500 heures

6. Conclusion

La Ville de Gatineau fait face à une augmentation significative des textiles dans les ordures ménagères, avec environ **6 500 tonnes éliminées dans les bacs gris et 1 500 tonnes dans les bacs bleus** en 2022. En réponse à cette problématique, un plan d'action a été élaboré pour réduire les textiles envoyés à l'enfouissement et maximiser leur réutilisation et récupération. Ce plan repose sur une analyse complète des infrastructures de gestion des textiles et propose des solutions concrètes pour les prochaines années.

Le diagnostic actuel révèle que la Ville dispose d'un réseau de **34 points d'apport volontaire (PAV)**, incluant des écocentres municipaux, comptoirs de dons, friperies privées et boîtes de dons autorisées. Ces infrastructures constituent la base du système de récupération des textiles, bien que leur efficacité varie selon la localisation et le taux d'utilisation.

Dans le cadre de ce plan, une concertation des acteurs clés, notamment les organismes de réemploi locaux, a été organisée dans le cadre d'un **groupe de travail textiles**. Ce groupe a permis de rassembler les principales parties prenantes pour identifier les défis et les opportunités liés à la récupération des textiles à Gatineau. Cette concertation a enrichi les réflexions et a permis de proposer des solutions adaptées aux spécificités du territoire. Des échanges approfondis ont également été menés avec d'autres **villes canadiennes et internationales**, ainsi qu'avec des organismes de réemploi, dans le but de partager des expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion des textiles. Ces discussions ont permis de recueillir des idées novatrices et des stratégies éprouvées qui ont été mises en œuvre ailleurs pour améliorer la récupération et la réutilisation des textiles, ainsi qu'identifier les forces et faiblesses de chaque modèle.

Le plan d'action, qui s'étend jusqu'en 2029, fixe des objectifs ambitieux en cohérence avec le PGMR 2023-2029 de la Ville de Gatineau, notamment **réduire de 75 % la quantité de textiles jetés par les citoyens**. Il est à noter que les actions prévues pour la période 2025-2029 ont été priorisées selon leur impact potentiel sur la réduction des textiles éliminés. Elles seront menées en parallèle et incluent :

- Le déploiement d'une **campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)** pour informer les citoyens des options de récupération des textiles et promouvoir des comportements responsables.
- La mise en place de **75 nouvelles boîtes de dons** dans le réseau des PAV.
- La mise en place d'un projet pilote de **collecte en bordure de rue** pour faciliter le dépôt des textiles par les citoyens.
- La mise en place d'un **programme de reconnaissance des OBNL de réemploi**, afin de valoriser leur engagement en faveur du réemploi des textiles.
- La réalisation des **études stratégiques** pour guider les décisions futures en matière de gestion des textiles à Gatineau.
- La **création d'une communauté de pratique** pour favoriser la collaboration entre les différents acteurs du réemploi et partager les bonnes pratiques.
- La **formation des friperies et des organismes de réemploi** pour améliorer leurs capacités de gestion des textiles récupérés.

Le plan précise également les ressources financières et humaines nécessaires à sa mise en œuvre, garantissant ainsi que les objectifs cibles de récupération et de réutilisation soient atteints. Le budget total alloué à ce plan s'élève à **750 000 \$ sur cinq ans**, avec une moyenne de **150 000 \$ par an** pour assurer la mise en œuvre des différentes actions.

RÉFÉRENCES

Marie (2020). Mode et pollution : l'impact de la fast-fashion sur la planète. Récupéré sur <https://www.wedressfair.fr/blog/pourquoi-la-mode-est-elle-polluante>

Sheelah Delestre (2024). Volume de la production mondiale de fibres textiles totales, dont des fibres synthétiques, de 1975 à 2022, © Statista 2024. <https://fr.statista.com/statistiques/564980/volume-de-production-de-fibres-textiles-1975/#statisticContainer>

Fondation Ellen MacArthur (2017). A New Textile Economy: Redesigning Fashion's future. Ellen MacArthur Foundation, p. 19.

FashionUnited. 2024. Statistiques mondiales de l'industrie de la mode. Récupéré sur <https://fashionunited.com/global-fashion-industry-statistics>

RECYC-QUÉBEC. (2023). La récupération des textiles. Récupéré sur <https://www.reycquebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2021-textile.pdf>

Ville de Gatineau (2023). *Plan de gestion des matières résiduelles- PGMR 2023-2029*.

Stantec (2024). Étude en économie circulaire – secteur Textiles, Ville de Gatineau [rapport].

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2011). Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Récupéré sur <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/presentation.pdf>

Chamard Stratégies environnementales (2019). Étude de faisabilité pour faciliter l'accès à un écocentre ou à des services de récupération et de tri des résidus de CRD dans l'ouest de Gatineau, Ville de Gatineau [rapport].

Mila taillefer (2023). Mes friperies préférées à Gatineau. Récupéré sur <https://milataillefer.com/mes-friperies-preferees-a-gatineau/>

Jeanne Corriveau (2022). Que faire pour recycler des vêtements usagés, trop usés pour être réutilisés? © Le Devoir 2002-2024. Récupéré sur <https://www.ledevoir.com/environnement/738519/que-faire-pour-recycler-des-vetements-usages-trop-uses-pour-etre-reutilises>

H&M 2024. Soyons acteurs d'une mode circulaire. Récupéré sur https://www2.hm.com/fr_ca/sustainability-at-hm/our-work/close-the-loop.html

Statistique Canada (2022). Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021. Gatineau, Ville. Date de modification : 2022-12-16. Récupéré sur <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/Page.cfm?lang=F&topic=1&dguid=2021A00052481017>

Comité maillage de la filière (2018). Guide pratique : Les TLC d'occasion sur mon territoire, N° ISBN : 978-2-9552984-0-4, Eco TLC, 4 cité Paradis, 75010 Paris. Récupéré sur <https://www.economiecirculaire.org/data/sources/users/915/guide-pratique-eco-tlc.pdf>

Ville de Gatineau. 2016. INFOTERRITOIRE, population totale 2016 – Secteurs de la ville. Récupéré sur <https://www3.gatineau.ca/Infoterritoire/WebInterface/views/mapviewer.aspx?SujetId=bdcf4845-9e11-4c4f-928f-b44e3ec511e2&ThemeId=5988acc1-79a2-422e-a37d-0b9cffdd4026>

Fashion Takes Action. (2021). Feasibility study of textile recycling in Canada. Récupéré sur <https://fashiontakesaction.com/wp-content/uploads/2022/01/FTA-A-Feasibility-Study-of-TextileRecycling-in-Canada-FR-Aug-14-2021.pdf>

Chamard Stratégies environnementales (2021). Étude de caractérisation à destination des matières résiduelles de la ville de Gatineau - Automne 2020, Ville de Gatineau [rapport].

Stratzer (2022). Bilan étude de caractérisation des matières résiduelles d'origine résidentielle, Ville de Gatineau [Rapport].

Léger (2021). *Plan de gestion des matières résiduelles - Sondage populationnel* [rapport].

BIP Recherche (2024). Sondage auprès de la population gatinoise portant sur l'économie circulaire, Ville de Gatineau [Rapport].

Table ronde participation publique (2024). Rapport de participation publique, Groupe de travail sur la récupération des textiles, Ville de Gatineau [rapport].